

RENTRÉE SCOLAIRE

TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT

Page 6

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8590 LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION

Massad Boulos reçu par Tebboune

Page 24

LA TENTATION D'ABOU DHABI DE SE MESURER À L'ALGÉRIE

QUAND LE PYGMÉE VEUT JOUER AU GÉANT !

La rupture des relations diplomatiques officialisée le 10 septembre 2026 par Alger sanctionne la politique de nuisance active menée par les Émirats arabes unis contre la sécurité et les intérêts vitaux de l'Algérie. En s'efforçant de déstabiliser l'environnement régional à travers des alliances controversées et des ingérences multiformes, Abou Dhabi a franchi une ligne rouge que l'État algérien, fort de sa puissance continentale et de son intransigeance diplomatique, ne pouvait plus tolérer. La décision algérienne constitue ainsi un tournant historique mûrement réfléchi, les autorités d'Alger ayant estimé avoir épuisé tous les moyens diplomatiques pour préserver un dialogue bilatéral devenu stérile face à la duplicité émiratie.

PAGE 3



PARTENARIAT ENTRE L'UNIVERSITÉ ALGER 3 ET LA COSOB

Lancement d'un master professionnel en gestion des actifs

Page 5

PALESTINE ET SAHARA OCCIDENTAL

Alger dénonce l'hypocrisie des «deux poids, deux mesures»

Page 2

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MCA déroule son football et valide sa qualification

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

COUR CONSTITUTIONNELLE – APN

La coopération institutionnelle appelée à se consolider

LA COOPÉRATION entre la Cour constitutionnelle et l'Assemblée populaire nationale (APN) est appelée à se consolider. C'est ce qui ressort de la rencontre tenue à Alger entre la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, et la présidente de l'APN, Khalida Boufedeche, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Cour constitutionnelle, a été l'occasion pour Leïla Aslaoui de renouveler ses félicitations à Khalida Boufedeche à la suite de son élection à la présidence de l'Assemblée populaire nationale.

Les échanges ont ensuite porté sur l'état de la coopération entre les deux institutions ainsi que sur les moyens de la renforcer et de la développer, conformément aux engagements contenus dans la convention de coopération signée le 21 novembre 2022. Cet accord vise notamment à « renforcer la jurisprudence constitutionnelle et développer l'action parlementaire de manière à garantir la primauté de la Constitution et à renforcer les fondements de l'État de droit », précise le communiqué de la Cour constitutionnelle.

La rencontre a également permis d'examiner les mécanismes de coopération établis entre les deux institutions et les perspectives de leur consolidation, dans le respect des prérogatives qui leur sont respectivement conférées.

La Cour constitutionnelle a souligné la portée institutionnelle de cette rencontre, la qualifiant de « grande portée institutionnelle pour les deux institutions ». Elle a rappelé que la Cour constitutionnelle et l'APN constituent « deux piliers fondamentaux du processus d'intégration institutionnelle » qu'elle œuvre à consacrer depuis son installation.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des relations fonctionnelles entretenues par la Cour constitutionnelle avec plusieurs institutions de l'État, conformément aux prérogatives qui lui sont dévolues. Le Conseil de la nation et l'APN figurent ainsi parmi les institutions avec lesquelles elle développe cette coopération.

Sihem B.

PRÉGABALINE

L'Algérie sonne l'alerte en Afrique

L'Algérie a proposé d'inscrire le trafic illicite et l'usage non médical de la prégabaline parmi les thèmes de discussion de la prochaine session des chefs des agences nationales de lutte contre la drogue en Afrique (HONLEA-Afrique), s'imposant comme un nouveau dossier de coopération antidrogue en Afrique, dans un contexte marqué par la diffusion, hors de contrôle, de cette substance et la facilité de son détournement vu son statut international. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

La proposition a été formulée par le directeur général de l'ONLDT, Tarek Kour, à l'issue de la 33e session de cette instance. Elle intervient alors que la prégabaline connaît une diffusion croissante, notamment en Algérie, où son détournement de l'usage thérapeutique constitue une préoccupation grandissante.

L'Algérie entend ainsi faire passer cette problématique du cadre national à celui de la coopération africaine, l'objectif étant de permettre aux pays du continent de confronter leurs expériences, de mieux identifier les circuits de trafic et de partager les informations relatives aux méthodes de détournement.

La particularité de la prégabaline tient notamment à son statut. Contrairement à plusieurs stupéfiants et psychotropes, elle n'est pas classée au niveau international parmi les substances soumises au contrôle. Cette situation accroît les risques de détournement de son utilisation médicale vers des usages non thérapeutiques.

C'est précisément sur cette faille que l'Algérie souhaite attirer l'attention de ses partenaires africains. La progression de la circulation illicite d'une substance disponible à des fins médicales pose, en effet, des défis spécifiques aux services chargés de la lutte contre les trafics.

L'inscription de la question à l'agenda de la 34e session de la HONLEA-Afrique permettrait d'ouvrir une discussion plus large sur les réponses à apporter. Il s'agirait notamment de renforcer le partage d'informations sur les itinéraires empruntés par les trafiquants, les modes de détournement et les pratiques observées dans les différents pays. Cette démarche aspire également à rapprocher les approches nationales et à rechercher un soutien africain autour d'une réponse commune. A terme, les échanges pourraient déboucher sur des recommandations et des mesures pratiques aux niveaux national, régional et international.


Un trafic hors de contrôle.

Cette initiative intervient dans le cadre des travaux de la HONLEA-Afrique, consacrés au renforcement de la coopération et de la coordination entre les pays du continent dans la lutte contre les drogues et les substances psychotropes.

Pour l'Algérie, l'évolution des trafics impose de renforcer les mécanismes d'échange et de coordination, d'autant plus que les réseaux criminels diversifient leurs activités et les substances faisant l'objet d'un usage détourné évoluent, ce qui oblige les services compétents à adapter leurs réponses et à mieux partager leurs données. L'Algérie réaffirme ainsi, à travers cette démarche, sa volonté de renforcer la lutte contre le trafic illicite des substances psychoactives et de consolider l'action collective à l'échelle africaine.

Par ailleurs, à l'issue de la session, l'ambassadeur Rachid Belhadane, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des autres organisations internationales à Vienne, a reçu la délégation algérienne. La rencontre a permis un échange de vues sur les questions liées aux drogues et aux substances psychotropes, ainsi que sur les moyens de renforcer la coordination et la concertation autour de ces dossiers.

Les discussions ont notamment porté sur les moyens d'appuyer les efforts de l'Algérie en matière de coopération internationale et d'action conjointe. Elles viennent prolonger, sur le plan international, la démarche portée par Alger au sein de la HONLEA-Afrique.

Sihem Bounabi

PALESTINE ET SAHARA OCCIDENTAL

Alger dénonce les «deux poids, deux mesures»

À LA VEILLE de la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre, le Conseil de la nation a réitéré l'attachement de l'Algérie aux principes de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme, dénonçant ce qu'il qualifie de « deux poids, deux mesures » dans le traitement de certaines questions internationales, notamment palestinienne et sahraouie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du Sénat.

Sur le volet international, la Chambre haute du Parlement, présidée par Azouz Nasri, a fait part de sa « préoccupation » face à ce qu'il présente comme une approche « sélective » et une « double norme » adoptées par certaines grandes puissances dans leur traitement des questions liées aux droits de l'homme. Selon le texte, les principes de démocratie et de libertés sont mis en avant dans certaines situations, alors que de graves violations visant des peuples entiers seraient, dans d'autres cas, ignorées lorsque les positions concernées entrent en contradiction avec les intérêts et les considérations géopolitiques de ces puissances.

Dans ce contexte, le Conseil de la nation a réitéré sa solidarité avec le peuple palestinien, « notamment dans la bande de Gaza » où, selon le communiqué, se poursuit une « tragédie humanitaire » marquée par la poursuite de l'agression, les meurtres, les déplacements forcés et la privation des civils de leurs droits les plus élémentaires. L'organe parlementaire a, à ce titre, réaffirmé « l'attachement de l'Algérie au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant et pleinement souverain, avec El-Qods pour capitale », conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

De même, l'équivalent du Sénat a réitéré son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, encore une fois, conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies. Il rejette, dans ce cadre, le maintien des questions de décolonisation dans une situation de blocage ou leur traitement selon une application sélective du droit international et des résolutions pertinentes. Pour le Conseil de la nation, la célébration de la Journée internationale de la démocratie constitue ainsi une occasion de rappeler qu'un monde « plus juste et plus stable » ne peut, selon lui, être basé sur une démocratie sélective ou sur une application des droits de l'homme en fonction des rapports de force. L'organe institutionnel appelle à corps et à cri au respect du droit international, à l'égalité entre les peuples, au rejet de la « double norme », ainsi qu'à la promotion du dialogue, de la paix et de la coexistence, mettant l'accent sur la nécessité de placer l'être humain au centre des politiques publiques et de faire de celui-ci « la finalité de toute démarche de développement ».Le Conseil de la nation met, par ailleurs, en valeur la poursuite de la contribution de l'Algérie au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que la coopération entre les peuples et les Etats.

L'Algérie est fidèle à son histoire et aux constantes de la révolution du 1er novembre 1954, ainsi qu'à son attachement aux droits et libertés de son peuple et à la défense des « causes justes », a rappelé le texte.Le Sénat a martelé que la démocratie ne doit absolument pas être réduite aux échéances électorales ou aux procédures politiques. Il la présente plutôt comme « une pratique quotidienne et une responsabilité collective », reposant sur la participation du citoyen à la prise de décision, la consolidation de l'Etat de droit, la promotion des libertés, l'égalité des chances, la justice sociale et le développement durable.

Sur le plan national, « l'Algérie victorieuse », sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, poursuit, selon le Conseil de la nation, un processus de consolidation de l'Etat des institutions et de renforcement de la pratique démocratique. Cette démarche passerait, selon la même source, par la modernisation de la gouvernance politique et institutionnelle, la promotion des droits de l'homme, la consécration de la démocratie participative ainsi que l'élargissement des espaces de dialogue et de concertation. Dans le même sillage, la même source a affirmé que la force de l'Etat n'est pas incompatible avec la protection des droits et des libertés. Il fait ainsi ressortir la nécessité absolue de permettre aux différentes catégories de la société de participer au processus de développement et à « la construction de l'Algérie nouvelle victorieuse ».

Khalil Aouir

L'ÉCHEC DES EMIRATS FACE AU REMPART SOUVERAIN ALGÉRIEN

Alger et Abou Dhabi, deux modèles radicalement opposés

La rupture des relations diplomatiques officialisée le 10 septembre 2026 par Alger sanctionne la politique de nuisance active menée par les Émirats arabes unis contre la sécurité et les intérêts vitaux de l'Algérie. En s'efforçant de déstabiliser l'environnement régional à travers des alliances controversées et des ingérences multiformes, Abou Dhabi a franchi une ligne rouge que l'État algérien, fort de sa puissance continentale et de son intransigeance diplomatique, ne pouvait plus tolérer.



La décision algérienne constitue ainsi un tournant historique mûrement réfléchi, les autorités d'Alger ayant estimé avoir épuisé tous les moyens diplomatiques pour préserver un dialogue bilatéral devenu stérile face à la duplicité émiratie.

Pour comprendre la portée de cette crise majeure, il faut analyser la collision frontale entre deux modèles géopolitiques radicalement opposés : celui d'une Algérie souveraine et inébranlable, et celui d'un État émirati usant de ses ressources financières pour projeter une influence déstabilisatrice bien au-delà de ses frontières. Si les partisans d'une lecture strictement comptable de la richesse rappellent souvent que les Émirats affichent un PIB par habitant supérieur et une puissance de réseau redoutable axée sur la finance, ces indicateurs masquent une fragilité structurelle profonde face à une véritable nation souveraine.

En s'appuyant sur des données économiques et démographiques incontestables, la supériorité de l'Algérie en tant que puissance territoriale s'impose avec évidence. La Banque mondiale évalue le PIB des Émirats à environ 552 milliards de dollars en 2024, contre un PIB algérien qui s'établit solidement à 317 milliards de dollars fin 2025, tandis que le PIB par habitant émirati dépasse 50 000 dollars contre environ 6 000 dollars en Algérie. Cependant, une nation ne se résume pas à son revenu moyen.

L'Algérie dispose d'un territoire immense de près de 2,4 millions de kilomètres carrés et d'une population homogène approchant les 48 millions d'habitants, estimée à environ 47,9 millions en 2026 par le Fonds monétaire international. Cette immensité offre à Alger une profondeur stratégique considérable, une façade méditerranéenne majeure et une position charnière entre l'Europe, le Maghreb et le Sahel.

À l'inverse, les Émirats comptent environ 11,5 millions d'habitants, mais cette façade démographique cache une vulnérabilité identitaire sans équivalent. Une proportion écrasante de cette population est constituée de résidents étrangers, marquée par une expansion massive et continue de la communauté originaire du sous-continent indien. Selon les experts en géodémographie, cette configuration expose l'État émirati à un risque majeur de dilution culturelle et de perte d'identité nationale dans les années à venir, l'autochtone risquant d'y devenir totalement minoritaire sur sa propre terre, ce qui fragilise durablement la cohésion interne de ce modèle artificiel. Cette contradiction interne se double d'une duplicité géopolitique troublante, les Émirats n'hésitant pas à financer et à soutenir activement des mouvements d'extrême droite en Europe, notamment en France, en les encourageant à orchestrer des campagnes xénophobes et des politiques hostiles à l'immigration. Cette stratégie paradoxale, menée par un État dont la survie économique dépend précisément de populations étrangères, illustre l'usage cynique des pétrodollars pour semer le trouble politique au-delà de ses frontières, alimentant des tensions sociétales dont les retombées visent indirectement à affaiblir les diasporas et les nations d'origine, à l'instar de l'Algérie.

UNE FORCE ENDOGÈNE CONTRE DES VELLÉITÉS EXOGÈNES

Cette divergence fondamentale met en lumière deux visions distinctes : l'Algérie incarne la puissance territoriale par excellence, ancrée sur son peuple uni, tandis que les Émirats se comportent en puissance de réseau opportuniste et fragile. Abou Dhabi et Dubaï ont bâti leur influence sur les plateformes aéroportuaires, la finance offshore, les fonds souverains et le commerce international. Mais cette puissance de réseau possède une faille critique : elle dépend entièrement de la fluidité des connexions extérieures et d'une main-d'œuvre exogène, là où une grande puissance continentale s'appuie sur son sol national et sa population homogène.

La supériorité algérienne s'affirme également avec éclat sur le plan militaire et sécuritaire, contrant les velléités hégémoniques émiraties adossée à la puissance militaire israélienne. Le classement 2026 de Global Firepower positionne l'Algérie au 27e rang mondial sur 145 pays étudiés, surclassant largement les Émirats relégués au 54e rang.

Cette suprématie conventionnelle confirme la capacité de l'armée algérienne à sanctuariser ses frontières et à peser lourdement sur les équilibres régionaux, reléguant la diplomatie financière d'Abou Dhabi au rang de simple artifice géopolitique dépourvu de véritable épaisseur stratégique.

La nocivité de la stratégie émiratie s'illustre particulièrement à travers ses ingérences régionales coordonnées pour nuire aux intérêts algériens.

En soutenant ostensiblement la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental par l'ouverture d'un consulat à Laâyoune, et en s'engageant hâtivement dans la normalisation avec Israël via les accords d'Abraham, Abou Dhabi a multiplié les provocations frontales contre la doctrine algérienne de décolonisation, de non-ingérence et de soutien indéfectible à la cause palestinienne. Ces manœuvres délibérées, menées de concert avec des agendas étrangers, visent à encercler diplomatiquement l'Algérie et à fragiliser son voisinage immédiat en Libye et au Sahel.

Pourtant, face à ces tentatives de déstabilisation, l'Algérie démontre une résilience économique et institutionnelle remarquable qui agace ses détracteurs. Désignée troisième économie arabe par la Banque mondiale et classée parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur, elle consolide méthodiquement ses infrastructures, son développement humain et sa transition industrielle. Grâce à sa base énergétique colossale, son marché intérieur dynamique et un secteur agricole et minier en plein essor, l'Algérie possède tous les leviers pour neutraliser durablement les actions hostiles des Émirats.

La décision souveraine de 10 septembre rappelle une vérité géopolitique fondamentale : la puissance financière et les réseaux de connivence ne remplaceront jamais l'ancrage territorial, l'unité populaire et la force morale d'une grande nation souveraine. En traçant une ligne rouge claire face aux agissements nuisibles d'Abou Dhabi, l'Algérie réaffirme sa position de pôle de stabilité incontournable en Afrique du Nord et démontre, avec force et constance, que la souveraineté et la dignité ne se négocient pas.

S. Ould Brahim

RUPTURE DES RELATIONS AVEC ABOU DHABI

La jeunesse algérienne fait front derrière l'État

LA MOBILISATION de la jeunesse algérienne, incarnée par l'organisation « Rencontre des jeunes d'Algérie », témoigne d'un sursaut national face à la politique hostile menée par Abou Dhabi, validant pleinement le choix souverain d'Alger de rompre ses liens diplomatiques avec les Émirats arabes unis pour sanctuariser ses intérêts vitaux.

Après plusieurs formations politiques et organisations majeures du pays, c'est au tour de l'organisation associative dédiée à la jeunesse, Rencontre des jeunes d'Algérie, de monter au créneau pour exprimer son soutien inconditionnel à la position ferme prise par les autorités algériennes. Tout en exhortant les nouvelles générations à faire preuve d'une vigilance de tous les instants face aux cybertentatives d'ingérence et aux manœuvres de déstabilisation orchestrées sur les réseaux sociaux, l'organisation a publié une déclaration programmatique forte intitulée « L'Algérie d'abord… et la souveraineté est une ligne rouge ».

Dans ce texte officiel d'une importance capitale, l'organisation représentative de la jeunesse a qualifié cette rupture historique de prérogative régalienne relevant strictement de la souveraineté nationale et de l'impératif absolu de préserver les intérêts supérieurs du pays face aux agissements nuisibles d'Abou Dhabi. Elle a ainsi réaffirmé avec force son attachement indéfectible aux institutions de l'État, appelant à resserrer les rangs et à cimenter l'unité nationale dans un environnement régional particulièrement complexe, miné par des recompositions géopolitiques agressives et des alliances troubles.

Néanmoins, l'association a fait preuve d'une hauteur de vue remarquable en prenant soin d'établir une distinction fondamentale et nécessaire entre le peuple émirati frère et les choix géopolitiques erronés de ses dirigeants. En affirmant clairement qu'il n'existait aucun différend avec la population émiratie, l'organisation a tenu à dénoncer avec la plus grande fermeté les politiques et pratiques malveillantes menées par le pouvoir d'Abou Dhabi, soupçonné de vouloir saper la stabilité régionale et influencer sournoisement les choix souverains de l'Algérie.

Cependant, c'est sur le terrain informationnel et numérique que la jeunesse algérienne a souhaité sonner l'alarme, identifiant le cyberespace comme le nouveau théâtre des guerres hybrides. Dans son appel vibrant adressé à la jeunesse, « Rencontre des jeunes d'Algérie » a insisté sur l'impératif absolu de cultiver le discernement face au flot incessant de contenus toxiques diffusés sur les plateformes numériques.

L'organisation a mis en garde contre les campagnes d'influence délibérées et la circulation virale de fausses informations destinées à

Dans cet espace volatile, les opinions peuvent être manipulées en quelques heures et une rumeur orchestrée peut rapidement prendre des proportions disproportionnées.

Le mot d'ordre lancé aux jeunes est donc sans équivoque : refuser de relayer aveuglément les flux d'infox, remonter systématiquement aux sources primaires, vérifier l'exactitude des faits et analyser les arrière-pensées politiques de ceux qui propagent ces discours subversifs.

Par ailleurs, l'organisation a tenu à lever toute ambiguïté en précisant que le soutien indéfectible aux institutions de la République ne constitue en aucun cas un blanc-seing ni un étouffement du débat public.

Sihem Bounabi

PRODUCTION DE RAISIN

Plus de 3,3 millions de quintaux attendus à Boumerdès

UNE PRODUCTION prévisionnelle de plus de 3,3 millions de quintaux de raisin, toutes variétés confondues, est attendue à Boumerdès, première wilaya productrice de raisin au niveau national, au titre de la campagne agricole 2025/2026, selon la Direction de wilaya des services agricoles (DSA). Les premiers indicateurs de la campagne de récolte en cours, tablent sur un rendement entre 195 et 200 quintaux à l'hectare, a indiqué hier le directeur du secteur, Ahmed Abdelhafid Sibouker, en marge de la clôture du Salon national du raisin ouvert samedi pour une durée de deux jours.

Le responsable a souligné que Boumerdès, première wilaya productrice de raisin au niveau national, avec une part de plus de 53 % de la production nationale au cours des trois dernières années, a enregistré cette saison une hausse de 7 % des superficies consacrées à la culture du raisin, soit près de 1 200 hectares supplémentaires. La superficie totale cultivée dépasse ainsi 21 000 hectares, dont près de 18 000 hectares productifs.

La récolte, lancée début juillet jusqu'à octobre prochain, concerne 11 variétés.

La variété «Sabel» occupe la plus grande surface, avec plus de 10 000 hectares, soit près de 49% de la superficie globale. Elle est suivie par la «Red Globe», avec près de 4 500 hectares, «Cardinal», avec 4 200 hectares, et «Dattier», avec quelque 500 hectares.

Le reste des superficies est réparti entre les autres variétés. La deuxième et dernière journée du Salon national du raisin a également vu la tenue d'une journée d'information sur la transformation agricole, ainsi que sur les mécanismes de soutien à l'exportation et à la compétitivité, animée par plusieurs opérateurs du secteur et suivie d'un débat ouvert. .

M. B.

DIGITALISATION DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Signature d'un accord entre Djezzy et l'UGCAA

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Djezzy et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont signé un accord-cadre visant à accompagner la digitalisation des professionnels et à contribuer à la modernisation de l'écosystème commercial national.

L'accord a été signé par le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, et le Secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en marge de la cérémonie de célébration du 70e anniversaire de l'UGCAA., organisée au Centre international des conférences Abdelatif Rahal à Alger.

« Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Djezzy de mettre son expertise au service du programme national de transformation digitale en cours, tout en contribuant au développement de l'inclusion financière à travers le pays », a souligné l'opérateur public.

En accompagnant cette célébration, l'entreprise « réaffirme son engagement aux côtés des acteurs économiques et sa volonté de contribuer aux initiatives en faveur de la modernisation du commerce et de l'économie nationale », est-il ajouté de même source.

S. N.

TECHNOLOGIES AGRICOLES

Des entreprises italiennes attendues fin septembre à Alger

Une délégation composée de quinze entreprises italiennes sera à Alger les 28 et 29 septembre pour présenter des solutions technologiques dédiées à l'agriculture et explorer de nouvelles opportunités de partenariat avec les opérateurs algériens. Cette mission vise notamment à rapprocher l'offre italienne des besoins du marché algérien en équipements, systèmes d'irrigation et solutions de modernisation de la production.



Rapprocher l'offre des besoins du marché algérien.

Organisée par l'Agence italienne pour le commerce extérieur (ICE), en collaboration avec la Fédération italienne des fabricants de machines agricoles (FederUnacoma), cette mission s'inscrit dans le prolongement du Forum d'affaires algéro-italien tenu en juillet 2025.

Le programme prévoit des rencontres d'affaires entre les entreprises des deux pays, et des visites d'exploitations agricoles dans la région d'Alger sont également programmées. Elles permettront aux entrepreneurs italiens de mieux connaître les conditions d'exploitation, les techniques utilisées ainsi que les besoins des producteurs locaux. Ces visites serviront également à examiner les possibilités d'application des technologies présentées lors des rencontres.

La mission portera sur cinq principaux domaines, à savoir les machines et équipements pour l'agriculture et l'élevage, la numérisation des activités agricoles, l'irrigation intelligente, les pépinières de fruits et légumes et enfin le stockage. Les entreprises italiennes proposeront ainsi des équipements destinés aux travaux agricoles, mais aussi des solutions liées à la gestion de l'eau, au suivi des cultures et à la conservation des produits après récolte.

L'Agence italienne pour le commerce extérieur n'a pas manqué de relever que l'agriculture algérienne représente environ 15 % du produit intérieur brut (PIB) du pays, et s'étend sur plus de 8,6 millions d'hectares de terres agricoles utiles. Le secteur occupe une place importante dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire, qui vise à accroître la production locale et à réduire la dépendance aux importations.

L'ICE relève toutefois qu'environ 70 % des activités agricoles reposent encore sur des méthodes traditionnelles.

La modernisation du secteur apparaît ainsi comme un enjeu majeur, auquel s'ajoutent les contraintes liées au changement climatique et à la disponibilité des ressources en eau.

Dans ce contexte, la mécanisation et la numérisation sont présentées comme des leviers susceptibles d'améliorer la productivité, de rendre l'irrigation plus efficace et d'accroître les rendements des cultures stratégiques, notamment les céréales. Cette mission intervient après plusieurs initiatives destinées à renforcer la présence des technologies agricoles italiennes en Algérie. Lors du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (Sipsa Filaha), organisé à Alger en mai 2026, l'Italie avait participé avec 32 exposants, se classant au deuxième rang des délégations étrangères, en sus d'accueillir 12 entreprises.

La coopération agricole entre les deux pays s'inscrit également dans le cadre du Plan Mattei pour l'Afrique, qui fait de l'agriculture et de la sécurité alimentaire l'un de ses principaux axes. L'Algérie figure parmi les neuf premiers pays concernés par ce programme italien, qui associe investissements productifs, formation ainsi que transfert de compétences et de technologies.

Parmi les projets engagés figure celui du Groupe Bonifiche Ferraresi (BF) à Timimoun, dans le Sahara algérien. En juillet 2024, l'entreprise avait signé un accord de 420 millions de dollars avec le Fonds national d'investissement (FNI) pour développer la production de blé dur, de lentilles et de pois chiches, sur une superficie totale prévue de 36 hectares.

Le projet prévoit la création de plus de 6 700 emplois directs et indirects et le recours à des systèmes d'irrigation par pivots centraux d'origine italienne, alimentés par les eaux souterraines. Il comprend également des unités de transformation ainsi que douze silos d'une capacité totale de 62 tonnes. Ce projet envisage de mettre en place une chaîne de valeur intégrée, allant de la production agricole à la transformation et au stockage. Des domaines qui devraient également occuper une place importante dans les discussions entre les entreprises algériennes et italiennes.

Rim Boukhari

MAINTENANCE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

L'avancement des travaux sous la loupe

LE SUIVI du programme de maintenance et de développement du réseau autoroutier, notamment l'autoroute Est-Ouest, a été au centre d'une réunion de coordination présidée, hier, par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui. La rencontre a également permis d'examiner l'état d'avancement des projets en cours et les principales contraintes rencontrées sur le terrain.

Les opérations de maintenance réalisées jusqu'au 1er septembre 2026 ont notamment porté sur le traitement des dégradations de la chaussée, l'entretien des ouvrages d'art, le remplacement des joints de chaussée, la réparation des glissières métalliques ainsi que le renforcement de la signalisation et des équipements de sécurité.

Sur l'autoroute Est-Ouest, les dégradations de la chaussée ont été traitées sur 79 km, tandis que le remplacement des joints de chaussée a concerné 1,8 km, avec la préparation de nouvelles interventions sur 3 km.

Les travaux ont également permis l'installation de 27 km de glissières métalliques, avec des opérations lancées sur 9 km supplémentaires, a indiqué un communiqué du ministère.

En matière de signalisation, 450 km ont été réalisés à la peinture froide et des travaux ont été lancés sur 363 km supplémentaires. Quelque 66 échangeurs ont été équipés de signalisation horizontale, tandis que 53 km de signalisation à la peinture chaude ont été réalisés sur l'axe Chiffa-Berrouaghia. Au total, 78 653 balises routières ont été installées afin d'améliorer la visibilité et la sécurité.

La réunion a également porté sur les tronçons classés comme points noirs, notamment dans les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Bouira, Sétif, Mila, Constantine et Skikda, ainsi que sur les préparatifs de maintenance des tronçons de l'autoroute Est-Ouest traversant Annaba et Guelma. Concernant les glissements de terrain, l'état d'avancement des travaux a été examiné, notamment au niveau de Ras El Ma, à Skikda, ainsi que les interventions prévues à Chlef et Aïn Defla. Le ministre a ordonné d'accélérer la prise en charge des glissements encore présents sur le réseau.

La situation des travaux de réparation des joints de dilatation des ponts, notamment à Boumerdès, Bordj Bou Arréridj, Blida, Bouira, Aïn Defla, Alger et Constantine, a également été examinée.

Le ministre a appelé à mobiliser les moyens nécessaires pour achever ces opérations et préserver la sécurité et la durabilité des ouvrages d'art.

En outre, le responsable a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi rigoureux des projets de développement du réseau autoroutier, de lever les contraintes rencontrées sur les chantiers et d'accélérer leur réalisation. Des instructions ont ainsi été données pour intensifier les interventions de terrain, renforcer les équipements de sécurité et poursuivre le développement du réseau.

R. B.

MASTER PROFESSIONNEL EN GESTION DES ACTIFS

Partenariat entre l'université Alger 3 et la COSOB

Soutenir les mutations économiques et renforcer les compétences du secteur financier, c'est l'ambition attendue de la nouvelle formation académique que vient de lancer l'université Alger 3 en partenariat avec la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), avec à la clé des perspectives d'employabilité prometteuses.



L'université s'ouvre sur le monde économique.

L'université s'ouvre davantage sur le monde économique. L'Université Alger 3 a annoncé hier le lancement officiel du premier programme de master professionnel spécialisé en « gestion des actifs » (Asset Management), au sein de la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, à compter de l'année universitaire 2026/2027, présentant cette démarche académique et stratégique comme « une première dans l'histoire du système universitaire et financier algérien ».

Dans un communiqué, l'établissement universitaire a affirmé que cette nouvelle formation constitue « une réponse directe aux mutations économiques et financières structurelles que connaît l'Algérie ».

L'université, qui signale le fait de faire de la formation académique « un véritable levier de soutien et de modernisation du secteur financier », dit offrir « une réponse académique au nouveau tournant de l'investissement en Algérie » à travers cette nouvelle spécialité.

« La scène économique nationale connaît actuellement une dynamique de réformes visant à diversifier les sources de financement et à moderniser l'environnement de l'investissement avec, notamment, un accent particulier sur la dynamisation de la Bourse ainsi que sur la promotion du rôle des fonds d'investissement publics et privés et des fonds de capital-risque », a souligné la même source. Dans ce cadre, elle met en avant le fait qu'il est enregistré un déficit en compétences nationales spécialisées dans la gestion des actifs matériels et financiers ainsi que dans l'ingénierie de l'investissement, conformément aux standards modernes.

L'université compte remédier à ce manque par la formation de nouvelles compétences à même d'accompagner la nouvelle orientation de l'économie nationale. Selon la même source, le lancement de ce nouveau master ne constitue pas simplement l'introduction d'un nouveau diplôme universitaire, mais plutôt « une réponse ciblée à ces nouvelles orientations, à travers la formation d'une nouvelle génération de compétences et de cadres capables d'accompagner et de piloter l'investissement institutionnel et la gestion de portefeuilles financiers ».

Pour ce qui est du programme de formation, l'université a notamment signalé la contribution et l'accompagnement direct de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), ainsi que de la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3 (SIF-UA3), qui est une société d'investissement en capital-risque ayant lancé le premier fonds d'investissement universitaire dédié à l'innovation et aux start-up.

Mettant en avant l'alignement de la formation aux standards internationaux, l'université a évoqué les principaux axes du programme, lesquels portent notamment sur l'analyse financière et l'évaluation des actifs, l'ingénierie financière, la gouvernance ainsi que la FinTech et l'intelligence artificielle.

En plus de proposer un parcours pédagogique complet réparti sur quatre semestres, les étudiants bénéficieront d'une « immersion professionnelle » et d'un stage intensif au sein des organismes partenaires, notamment la COSOB, la Bourse d'Alger, la SIF-UA3, les banques et les compagnies d'assurance, et ce au compte du quatrième semestre.

Ce sont aussi les perspectives d'employabilité qualifiées de prometteuses que l'Université Alger 3 a mis en avant. « Cette spécialisation innovante devrait attirer les étudiants en raison de la diversité des débouchés et de son fort potentiel d'employabilité », a estimé l'établissement, évoquant les perspectives d'intégration dans plusieurs secteurs, à l'instar de la Banque d'Algérie et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, en sus de la possibilité d'intégrer des groupes industriels et des grandes entreprises économiques.

Lilia Ait Akli

DEVELOPPEMENT DU MARCHE FINANCIER

Echange d'expertise entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite

L'ALGÉRIE et l'Arabie saoudite coopèrent dans le domaine de la finance. L'échange d'expériences et d'expertises dans plusieurs domaines liés au développement des marchés financiers, notamment la FinTech et le marché des sukuk, a été au centre des rencontres ayant regroupés des acteurs du marché financier des deux pays, a indiqué hier la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB).

Dans le cadre des travaux de la Commission du commerce et de l'économie relevant du Conseil supérieur de coordination algéro-saoudien, deux rencontres ont été organisées au siège de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), l'une en présentielle et l'autre par visioconférence, a précisé la COSOB, signalant la participation de plusieurs acteurs du marché financier algérien et des représentants de l'Autorité des marchés financiers saoudienne (CMA). Il a été question, lors de ces rencontres, d'échange d'expériences et d'expertises dans plusieurs domaines liés au développement des marchés financiers.

La première rencontre, tenue en présence de cadres de la COSOB et du directeur général du laboratoire algérien des technologies financières Algeria FinLab, a porté sur la technologie financière (FinTech). L'expérience d'Algeria FinLab a été présentée à cette occasion, parallèlement à plusieurs expériences et initiatives saoudiennes dans ce domaine, avec la participation de représentants de la CMA et du laboratoire saoudien des technologies financières XLAB.

Les discussions ont également porté sur le financement participatif, a –t-on ajouté, signalant la présentation par la COSOB du dispositif spécifique régissant ce mode de financement, en plus d'avoir échanger les expériences s'agissant des moyens de favoriser l'innovation et de développer les services financiers. La deuxième rencontre bilatérale a pris la forme d'un atelier consacré au développement du marché des sukuk, animé par l'Autorité des marchés financiers saoudienne (CMA).

Les travaux de cette rencontre à laquelle ont notamment pris part des cadres de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse, ainsi que plusieurs intermédiaires et sponsors en Bourse, ont été consacrés aux cadres juridiques et réglementaires relatifs à l'émission et à l'investissement dans les sukuk, ainsi que sur les mécanismes de supervision et de contrôle. L'expérience saoudienne dans ce domaine et les méthodologies adoptées pour développer le marché des sukuk ont été présentées lors de cette rencontre.

Hamid B.



PROJETS HYDRAULIQUES À ORAN

Le wali en tournée d'inspection

PLUSIEURS projets hydrauliques ont été inspectés hier à Oran par le wali Ibrahim Ouchen, dans le cadre d'une visite sur terrain destinée à s'enquérir de l'état des travaux et des conditions de réalisation. De la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales au centre-ville à la station d'épuration d'El Marsa El Kebir, en passant par un projet de station de pompage et de réservoir d'eau à Misserghine, cette tournée a également été marquée par des instructions visant à accélérer les travaux et mettre en service les infrastructures achevées.

Au centre-ville, les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de drainage de la rue des Sœurs Ben Slimane affichent un taux d'avancement de 85 %. Une présentation détaillée du projet a permis de faire le point sur les opérations réalisées, lesquelles doivent notamment permettre de mettre fin au problème des remontées des eaux souterraines dans les sous-sols du siège de la direction des finances connu sous l'appellation « Hôtel des finances », ainsi que dans ceux du siège de Sonelgaz de la région d'Oran.

À El Marsa El Kebir, l'état d'avancement de la station d'épuration des eaux usées a, en revanche, suscité le mécontentement du wali. Lancé en décembre 2024, le projet n'affiche qu'un taux de réalisation d'environ 10 %, un rythme jugé insuffisant au regard des attentes. Des instructions strictes ont ainsi été données afin d'accélérer les travaux et de permettre l'achèvement de cette infrastructure.

Une fois opérationnelle, la station sera en mesure de traiter 5 000 m³ d'eaux usées par jour. Au-delà du traitement des rejets, elle doit contribuer à améliorer l'environnement et préserver la santé publique en limitant les risques liés aux maladies transmissibles par l'eau.

Elle participera également à la protection du littoral d'El Marsa El Kebir contre la pollution, avec la possibilité de valoriser les eaux traitées dans le domaine agricole.

La troisième étape de la tournée a concerné le pôle urbain Chahid Ahmed Zabana, à Misserghine, où le wali a inspecté une station de pompage accompagnée d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1 000 m³, culminant à 42 mètres de hauteur, dont les travaux sont finalisés.

Cette nouvelle infrastructure permettra de renforcer l'alimentation en eau potable du pôle urbain, marqué par une forte densité démographique, tout en améliorant la pression de pompage vers les étages supérieurs des immeubles. À ce titre, le wali a donné des instructions pour achever la phase des essais et permettre son entrée en service.

D'Oran, Brahim Mazi

INCENDIES DE JIJEL

3 500 cartables pour les enfants sinistrés

LA DIRECTION de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de Jijel a entamé, hier, la remise de 3 500 cartables équipés de fournitures scolaires à la Direction de l'éducation de la wilaya, au profit des élèves issus des familles touchées par les derniers incendies. L'opération intervient à quelques jours de la rentrée scolaire, prévue le 21 septembre, et marque le passage à la phase concrète de distribution d'une aide annoncée par le secteur de la Solidarité nationale au début du mois.

Selon le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, cette opération est menée en application des instructions de la ministre du secteur, Soraya Mouloudji. Les cartables remis à la Direction de l'éducation doivent absolument être distribués aux élèves concernés, afin de leur permettre d'aborder la nouvelle année scolaire avec les fournitures nécessaires.

Le secteur avait annoncé, dès le 5 septembre, l'attribution de ce lot de 3 500 cartables destinés aux enfants des familles sinistrées par les incendies enregistrés dans la wilaya de Jijel.

La remise effective entamée hier par les services de la DASS constitue ainsi une étape supplémentaire dans la mise en œuvre de cette opération, avec le transfert des cartables vers le secteur de l'éducation en vue de leur distribution aux bénéficiaires.

Cette initiative intervient dans le cadre du dispositif de prise en charge mis en place en faveur des familles affectées par les incendies.

Celui-ci ne se limite pas aux aides matérielles et prévoit, d'ailleurs, un accompagnement psychologique, notamment au bénéfice des enfants ayant été directement ou indirectement affectés par les événements.

Dans ce contexte, les cellules de proximité de solidarité « poursuivent leurs interventions auprès des enfants concernés à travers des séances d'accompagnement psychologique », a fait savoir la tutelle.

Ces opérations visent notamment à les aider à gérer les effets liés au traumatisme, à retrouver un sentiment de sécurité et de sérénité et à faciliter leur retour à une scolarité normale à l'approche de la rentrée.

Le ministère indique, en outre, que les services relevant de son secteur poursuivent l'accompagnement des familles sinistrées à travers la distribution d'aides en nature, de produits de première nécessité et d'autres aides de solidarité, en fonction des besoins recensés sur le terrain.

Par le biais de ces différentes actions, le dispositif de solidarité déployé à Jijel combine ainsi la prise en charge des besoins matériels des familles touchées et un suivi psychologique destiné particulièrement aux enfants.

La remise des 3 500 cartables constitue, dans ce cadre, l'une des mesures destinées à accompagner les élèves sinistrés, dans la perspective de la rentrée scolaire en question.

Khalil A.

RENTRÉE SCOLAIRE

Les préparatifs battent leur plein

À une semaine de la rentrée scolaire, les wilayas multiplient les opérations de préparation afin de garantir la disponibilité des établissements, du transport et de la restauration dès le premier jour. Les walis assurent le suivi de ces opérations, en coordination avec les différents secteurs concernés. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

Cette dynamique intervient en application des instructions des hautes autorités du pays et des orientations du ministre Saïd Sayoud, formulées au cours de sa réunion avec les walis, a précisé la même source. Sur le terrain, « les walis assurent le suivi des différentes opérations préparatoires et tiennent des réunions de coordination avec les acteurs concernés » afin d'arrêter les dispositions nécessaires, de coordonner les efforts et de prendre en charge les différents aspects liés à la rentrée scolaire.

Selon le communiqué, les opérations engagées concernent essentiellement la réception et l'inauguration de nouveaux établissements scolaires ainsi que la réhabilitation, l'entretien et la rénovation des écoles. Elles portent également sur l'amélioration de leur environnement immédiat et le suivi des projets d'extension et de réalisation, en vue de garantir la disponibilité des établissements pour l'accueil des élèves.

Le ministère fait, en outre, état des dispositions prises pour garantir « la disponibilité du transport et de la restauration scolaires dès le premier jour de la rentrée des élèves », particulièrement dans les zones d'ombre.

Ces préparatifs font l'objet d'un suivi permanent sur le terrain, notamment pour identifier les éventuelles insuffisances et y remédier avant le début effectif des cours.

L'implication du ministère de l'Intérieur dans ces préparatifs s'explique notamment par le rôle des communes dans la gestion des écoles primaires. En vertu de l'article 122 de la loi n° 11-10 relative à la commune, les collectivités locales sont notamment chargées de la réalisation et de l'entretien des écoles primaires, ainsi que de la gestion des cantines et du transport scolaire. Cette responsabilité explique l'intervention des services relevant du ministère de l'Intérieur dans les préparatifs de la rentrée.

Cela étant dit, cette organisation est appelée à évoluer avec la réforme engagée par les pouvoirs publics pour transférer progressivement la gestion des établissements primaires au ministère de l'Education nationale.



Dernière ligne droite.

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, avait ainsi indiqué que les plans d'action sur le terrain s'accélèrent en vue de finaliser le transfert des structures concernées.

Même si le processus de transfert de gestion des écoles primaires des communes vers le ministère de l'Education nationale est officiellement lancé, la transition reste graduelle et progressive. C'est pourquoi les deux ministères collaborent activement pour cette rentrée.

Il convient de souligner que les enseignants ont repris, hier, le chemin des établissements scolaires, marquant une nouvelle étape dans les préparatifs de la rentrée scolaire. Pour rappel, la reprise du personnel administratif avait été fixée au 6 septembre 2026, alors que la rentrée des élèves, initialement prévue à une date antérieure, a été reportée au 21 septembre sur instruction présidentielle.

D'ici là, les services concernés poursuivent leurs préparatifs dans l'optique de finaliser les différentes dispositions nécessaires et de permettre aux élèves de rejoindre leurs établissements dans les meilleures conditions.

Khalil Aouir

BADDARI À MÉDÉA

«La cité universitaire ne doit pas se limiter à l'hébergement»

EN DÉPLACEMENT samedi dans la wilaya de Médéa, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inspecté plusieurs infrastructures d'accueil, d'hébergement et de restauration relevant du secteur des œuvres universitaires, dans le cadre du suivi de la préparation de la rentrée universitaire.

Cette visite de terrain a permis au ministre de s'enquérir de l'état de préparation des résidences et restaurants universitaires et d'évaluer les conditions qui seront réservées aux étudiants à l'occasion de la nouvelle année universitaire.

Kamel Baddari s'est rendu notamment au restaurant central du site d'Aïn D'Heb, au restaurant central du site dit Théâtre, à la résidence universitaire Chouaï Ben Aïssa, qui dispose également d'un restaurant intégré, ainsi qu'à la résidence du pôle universitaire d'Ouzera, située à 7 km à l'est du chef-lieu de wilaya.

Lors de l'inspection des résidences universitaires, le ministre a accordé une attention particulière à la propreté, à la sécurité, aux conditions d'hébergement et à l'état d'avancement des travaux de réhabilitation.

Il a réaffirmé, à ce titre, la priorité accordée à la rénovation des résidences anciennes et vétustes afin de garantir aux étudiants des espaces d'hébergement modernes et décents. Le ministre a également appelé au renforcement des équipements et des infrastructures sportives et culturelles au sein des résidences universitaires. L'objectif est de faire de la cité universitaire un espace intégré, dépassant les seules fonctions d'hébergement et de restauration, pour offrir aux étudiants un cadre favorable aux études, à la détente et à la pratique d'activités sportives et culturelles. La qualité des prestations de restauration a également été au centre des préoccupations exprimées par le ministre.

Il a appelé à une vérification rigoureuse de la conformité des services, notamment en matière d'équilibre nutritionnel des repas, d'hygiène, de sécurité sanitaire et de respect de la chaîne du froid, afin de garantir une restauration de qualité et de préserver la santé des étudiants.

Selon le communiqué du ministère, cette visite s'inscrit dans l'approche de terrain adoptée pour assurer une rentrée universitaire opérationnelle, en plaçant l'étudiant au cœur du système des services universitaires.

Au cours de ses échanges avec les doyens des différentes facultés, plusieurs dossiers liés à la transformation de l'université algérienne en une institution scientifique et économique plus ouverte et plus efficace ont également été abordés.

Le ministre a, par ailleurs, inspecté les travaux de réaménagement et de rénovation réalisés au niveau de la faculté de droit, afin de s'assurer de la préparation de ses différentes installations à l'accueil des étudiants dans de bonnes conditions. La salle du théâtre universitaire, d'une capacité de 1 000 places, a également fait l'objet d'une visite. Cette infrastructure est destinée à constituer un espace culturel et artistique favorisant la vie universitaire, la créativité et l'expression des étudiants. La visite s'est achevée à l'annexe de l'École normale supérieure, où le ministre s'est enquis du déroulement des activités et du niveau de préparation de l'établissement pour la nouvelle année universitaire.

Nabil B.

ARABIE SAOUDITE

Riyad ferme un oléoduc stratégique après une attaque de drones

L'Arabie saoudite a temporairement fermé son oléoduc Est-Ouest après une attaque de drones, attribuée par Riyad et Bagdad à une origine irakienne. Cette infrastructure stratégique permet de contourner le détroit d'Ormuz, alors que les perturbations du trafic maritime en mer Rouge accentuent les tensions sur les marchés pétroliers.



L'Arabie saoudite a temporairement interrompu le fonctionnement de son oléoduc Est-Ouest, après une attaque de drones ayant visé cette infrastructure stratégique, a annoncé le ministère saoudien de l'Énergie, ce 12 septembre. Cette décision intervient alors que la guerre au Moyen-Orient perturbe fortement les routes mondiales d'acheminement du pétrole et fait grimper les cours du brut. Long de 1 200 kilomètres, l'oléoduc traverse la péninsule Arabique et relie les champs pétroliers de l'est du pays aux terminaux de la mer Rouge. Il permet ainsi à Riyad de réduire sa dépendance au détroit d'Ormuz, où le trafic des pétroliers a fortement ralenti en raison des affrontements entre les États-Unis et l'Iran. Selon des analystes et des sociétés spécialisées dans le suivi maritime cités par Reuters, l'oléoduc transportait ces derniers mois entre 4 et 5 millions de barils par jour, soit environ 4 à 5 % de l'approvisionnement mondial en pétrole. Le ministère saoudien de l'Énergie a précisé que la fermeture avait été décidée « par mesure de précaution ». L'attaque, survenue le matin du 10 septembre dans les régions de Riyad et de Médine, a fait des blessés et provoqué des dégâts dont l'ampleur était encore en cours d'évaluation, selon le ministère saoudien des Affaires étrangères. Une attaque attribuée à une origine irakienne Riyad et Bagdad ont indiqué que les drones étaient partis d'Irak, où opèrent plusieurs milices soutenues par l'Iran. Les autorités irakiennes ont condamné l'attaque et annoncé ce 12 septembre le limogeage d'un commandant militaire chargé des opérations dans la province de Maysan, dans le sud-est du pays, à la frontière iranienne. La responsabilité directe de l'attaque n'a toutefois pas été établie dans l'immédiat. Des images satellitaires ont montré une importante colonne de fumée noire s'élevant d'une zone située au sud de Médine. L'Arabie saoudite a, pour l'heure, renoncé à toute riposte militaire, après une demande du Premier ministre irakien. Riyad a néanmoins averti qu'il se réservait le droit de prendre « toutes les mesures nécessaires » pour protéger ses intérêts. Les Houthis renforcent leur présence en mer Rouge Cette attaque intervient parallèlement à une montée des tensions en mer Rouge. Selon quatre sources gouvernementales yéménites citées par Reuters, les rebelles houthis, soutenus par l'Iran, ont pris, le 11 septembre, le contrôle de l'île stratégique de Périm, située à l'entrée du détroit de Bab el-Mandeb. La combinaison des perturbations dans le détroit d'Ormuz et de l'insécurité en mer Rouge exerce une pression croissante sur les approvisionnements énergétiques. Les cours mondiaux du pétrole sont ainsi repassés au-dessus de 100 dollars le baril. Face à la menace des Houthis, l'Arabie saoudite a demandé une aide militaire aux États-Unis. Cette situation intervient alors que la hausse des prix des carburants commence également à peser politiquement sur l'administration de Donald Trump, à l'approche des élections législatives américaines de novembre. **R. I.**

ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001

La CIA publie 69 rapports alertant sur la menace terroriste de ben Laden

VINGT-CINQ ans après la tragédie, la CIA a levé le secret sur des dizaines de synthèses rédigées entre 1998 et 2001. Ces documents prouvent que les services secrets américains suivaient de près les projets d'Oussama ben Laden, allant jusqu'à envisager des attaques aériennes suicides, sans toutefois réussir à stopper le complot. L'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA) a déclassifié 69 rapports de renseignement contenant des avertissements sur les projets du groupe terroriste Al-Qaïda visant à attaquer les États-Unis avant les attentats du 11 septembre 2001. Ces documents ont été publiés le 11 septembre, exactement 25 ans après la plus grande attaque terroriste de l'histoire des États-Unis. Les données publiées couvrent la période allant de février 1998 à septembre 2001. Elles montrent que la CIA informait régulièrement les présidents américains Bill Clinton et George W. Bush de la menace représentée par Oussama ben Laden et Al-Qaïda. Cependant, les services de renseignement n'ont pas pu déterminer l'ampleur ni la nature précise de l'attaque en préparation. Les documents contiennent également des avertissements concernant les intentions d'Al-Qaïda d'attaquer les États-Unis en 1998 et la préparation d'éventuelles opérations en 2001. Ainsi, dans l'un des rapports daté du 10 septembre 1998, un analyste de la CIA écrivait qu'Al-Qaïda « pourrait envoyer un avion rempli d'explosifs dans une ville américaine ». En juillet 2001, l'un des rapports faisait état d'un nouveau report de l'opération terroriste attendue de ben Laden, tout en soulignant que la préparation d'autres attaques pouvait se poursuivre. Près de 3 000 morts et plus de 6 000 blessés La CIA a également publié un rapport de situation adressé au président des États-Unis à 4h du matin, le 12 septembre 2001. Or, la pratique habituelle de l'agence prévoit la publication de ce type de rapports de renseignement présidentiels environ 40 ans plus tard. Le matin du 11 septembre 2001, 19 membres d'Al-Qaïda ont détourné quatre avions de ligne. Deux d'entre eux se sont écrasés contre les tours du World Trade Center à New York, qui se sont ensuite effondrées. Le troisième avion s'est écrasé contre le Pentagone, près de Washington. Le quatrième avion, le vol United Airlines 93, s'est écrasé en Pennsylvanie après que les passagers et l'équipage avaient tenté de résister aux terroristes et de reprendre le contrôle de l'appareil. Ces attentats ont fait 2 977 morts, sans compter les 19 terroristes, et plus de 6 000 blessés. Parmi les victimes figuraient des passagers et des membres d'équipage des avions, des employés du World Trade Center et du Pentagone, ainsi que des centaines de secouristes. **R. I.**

DÉTROIT D'ORMUZ

Une nouvelle attaque contre un navire ravive les craintes sur l'approvisionnement pétrolier

UNE NOUVELLE attaque signalée ce 13 septembre contre un navire dans le détroit d'Ormuz fait craindre une aggravation des perturbations des approvisionnements énergétiques mondiaux.
Ces inquiétudes interviennent après la fermeture préventive par l'Arabie saoudite de son principal oléoduc traversant le royaume, à la suite d'une attaque de drone. Un navire a été touché ce 13 septembre par un projectile alors qu'il traversait le détroit d'Ormuz, selon l'agence britannique de sécurité maritime UKMTO. Un incendie s'est déclaré à bord et l'équipage a été évacué par les autorités locales. Les circonstances exactes de l'attaque et son éventuel responsable n'ont pas été précisés.
Cette nouvelle attaque intervient au lendemain de l'annonce par l'Arabie saoudite de la fermeture temporaire, par mesure de précaution, de son oléoduc Est-Ouest. Riyad et Bagdad ont indiqué que l'attaque de drone à l'origine de cette décision provenait d'Irak, où sont implantées des milices soutenues par l'Iran. La fermeture de cet axe, combinée aux attaques visant le trafic maritime dans le Golfe et en mer Rouge, pourrait accentuer la pression sur les marchés pétroliers.
Le Brent a déjà dépassé les 100 dollars le baril au cours de la semaine écoulée. Riyad demande une aide militaire américaine Face à la progression du conflit, le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane a demandé au président américain une aide militaire pour combattre les Houthis au Yémen. Washington aurait pour l'instant écarté une intervention directe, tout en proposant une aide en matière de renseignement.
Les Houthis, qui affirment mener un blocus contre les navires saoudiens depuis juillet, ont également intensifié leurs opérations en mer Rouge.
Des responsables du gouvernement yéménite ont affirmé à Reuters que le mouvement avait pris le 11 septembre le contrôle de l'île stratégique de Perim, située dans le détroit de Bab el-Mandeb. Entre temps, les tensions restent fortes entre Washington et Téhéran.
Une réunion entre l'Iran et les pays arabes du Golfe est prévue le 14 septembre à Oman pour discuter notamment de l'avenir du détroit d'Ormuz. Mais un responsable iranien a relativisé les perspectives d'un accord, tandis que Téhéran maintient plusieurs conditions à une réouverture du passage.

R. I.

MOSTAGANEM

Les responsables locaux rencontrent la presse

LES JOURNALISTES ont été invités, au début de la semaine, à échanger directement avec les responsables locaux lors du lancement, à Mostaganem, de forums de presse consacrés à l'information sur les projets de développement, les programmes publics et les préoccupations des citoyens. Une démarche destinée à favoriser un accès direct à l'information et à permettre aux médias d'obtenir des données précises directement auprès de leurs sources.

La première rencontre des forums de presse organisés par l'Association de la presse de la wilaya s'est tenue en présence de la cheffe de la daïra de Bouguirat, ainsi que des présidents des APC de Bouguirat et de Safsaf, du vice-président de l'APC de Sirat et du secrétaire général de l'APC de Souaflia. Des représentants de plusieurs médias, issus de chaînes de télévision, de la presse écrite et de sites électroniques, ont pris part aux échanges.

Les discussions ont notamment permis de dresser un état des lieux du développement dans la daïra de Bouguirat, à travers la présentation des projets déjà réalisés et de ceux actuellement en cours. Les responsables ont également exposé les opérations programmées ainsi que les perspectives envisagées pour les prochaines étapes, donnant aux journalistes un aperçu des différents chantiers et programmes suivis localement.

Les échanges ont aussi porté sur plusieurs dossiers liés aux services publics et aux conditions de vie des citoyens. Les représentants des médias ont ainsi pu soumettre leurs questions et préoccupations, notamment celles recueillies auprès des habitants, auxquelles les responsables présents ont apporté les explications et réponses nécessaires. Ces échanges ont permis d'aborder directement les préoccupations exprimées sur le terrain et de préciser les informations concernant les différents dossiers évoqués.

Au-delà de la présentation des différents dossiers, ces forums constituent un espace permettant aux journalistes d'accéder directement aux informations auprès des responsables concernés. Cette approche vise à privilégier une information précise et vérifiée, en évitant que les données relatives aux affaires locales ne soient sujettes à des interprétations ou à des lectures éloignées de leur source.

La démarche s'inscrit enfin dans une volonté de renforcer le rôle de la presse dans l'accompagnement du développement local. En facilitant les échanges avec les responsables et l'accès aux données relatives aux projets et programmes publics.

Elle doit également contribuer à améliorer la communication avec les citoyens et à consolider la confiance entre ces derniers et l'administration. Elle traduit ainsi la volonté de maintenir un dialogue régulier avec les médias et de favoriser une meilleure circulation de l'information locale.

D'Oran, Brahim Mazi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 3 500 places à Adrar pour la session d'octobre

Plus de 3 500 places pédagogiques réparties sur les différentes offres de formation sont proposées dans la wilaya d'Adrar, au titre de la session de formation professionnelle du mois d'octobre prochain, ont indiqué hier les responsables du secteur.



La préparation de cette session s'est effectuée via l'intensification de campagnes d'information portant sur les spécialités proposées, la présentation des plateformes numériques du secteur, ainsi que les
procédures d'inscription, de sélection et d'orientation, jusqu'à l'annonce des résultats le premier octobre prochain, a indiqué Tayeb Al-Khorsi, directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Adrar.

Cette offre de formation (3.540 places au total) vise à prendre en compte les besoins du marché du travail, à promouvoir la formation en apprentissage et à distance, ainsi que la formation des catégories
spécifiques et des pensionnaires des établissements pénitentiaires, tout en développant l'entrepreneuriat et les centres d'excellence, avec le lancement du programme Sanaa-2 et la poursuite de la formation des
formateurs sur l'approche par compétences et la langue anglaise, a-t-il précisé.

Le secteur consacre ainsi 1.330 places en formation résidentielle, 915 en apprentissage et 190 places à la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage, a poursuivi la source.

Ces offres concernent différentes filières, à l'instar de l'agriculture, des travaux publics, de l'électricité, de l'électronique énergétique, du bâtiment, de l'industrie pétrolière, du tourisme-hôtellerie, de l'informatique, de la numérisation et des télécommunications.

Aussi, et afin d'accompagner les projets d'investissement et de développement structurels de la région, de nouvelles spécialités ont été introduites pour cette session, à savoir les cultures stratégiques, l'élevage des ruminants, la conduite et la maintenance de matériel agricole, ainsi que l'horticulture ornementale.

Sur un autre registre lié à la formation d'agents professionnels, en concrétisation des instructions du ministère de tutelle, 58 agents de la République nigérienne ont été formés pour une durée de 45 jours dans les spécialités d'installation et de maintenance d'équipement de climatisation ainsi que de valorisation des fruits et légumes locaux par procédés traditionnels, en plus de la fabrication d'aliments de bétail et la construction métallique.

Le secteur dispose dans la wilaya d'Adrar de deux instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, 10 centres de formation et d'apprentissage, quatre établissements privés et quatre sections détachées en milieu rural, totalisant une capacité de 4.759 places pédagogiques, en plus de 11 internats avec un total d'un millier de lits.

Le nombre total de stagiaires suivant une formation dans ces structures a été estimé à la fin du mois de juin dernier à 4.262, dont 1.815 filles, selon les données du secteur.

R. R.

RENTRÉE À TISSEMSILT

Entretien et rénovation de 22 établissements scolaires

VINGT-DEUX établissements scolaires relevant des trois cycles d'enseignement dans la wilaya de Tissemsilt ont bénéficié d'opérations d'entretien, de rénovation et de réhabilitation, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, hier, la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Ces opérations ont concerné quatre écoles primaires, neuf collèges d'enseignement moyen (CEM) et neuf lycées, répartis à travers plusieurs communes de la wilaya. Les travaux ont notamment porté sur la réparation et l'aménagement des salles de classe, ainsi que sur divers travaux d'aménagement intérieur et extérieur, en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves durant la nouvelle année scolaire.

Par ailleurs, dix-sept salles de classe supplémentaires ont été réalisées au sein de plusieurs établissements confrontés à une forte pression des effectifs, dans le cadre des efforts visant à lutter contre la surcharge des classes et à améliorer les conditions de scolarisation.

Plus de 110 000 élèves sont attendus sur les bancs de l'école dans la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027. Près de 53 000 élèves sont inscrits dans le cycle primaire, contre 38.285 dans le cycle moyen, tandis que l'effectif du cycle secondaire est estimé à près de 20.000 élèves.

L'encadrement pédagogique de ces élèves sera assuré par 6 844 enseignants, auxquels s'ajoutent 2.506 employés affectés à l'encadrement administratif, selon la même source.

Dans ce cadre, le wali de Tissemsilt, Fethi Bouzayid, a insisté, lors de plusieurs visites de terrain et réunions de coordination avec les responsables du secteur de l'éducation, sur la nécessité d'achever l'ensemble des préparatifs techniques et opérationnels liés aux établissements dont la réception est programmée.

Il a également appelé à garantir, dans les délais impartis, leur raccordement aux différents réseaux essentiels, notamment ceux de l'eau et de l'énergie, ainsi qu'à assurer le transport scolaire et la distribution de repas chauds dès le premier jour de classe, prévu le 21 septembre courant.

Ces mesures visent à garantir une rentrée scolaire dans des conditions appropriées et à assurer aux élèves une prise en charge adéquate dès le début de l'année scolaire.

Pour rappel, le secteur de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt sera renforcé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, par douze nouvelles infrastructures scolaires relevant des trois cycles d'enseignement.

R. R.

HÔPITAL D'OUENZA À TÉBESSA

Réouverture de trois services à avant fin 2026

IL SERA procédé "avant fin 2026", à la réouverture de 3 services au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Fouad-Boughrara de la commune d'Ouenza (wilaya de Tébessa), a affirmé, hier, le directeur de la Santé et de Population (DSP), Larbi-Nasreddine Sekkine.

M. Sekkine a précisé, à l'APS, qu'il s'agit des services de chirurgie générale, de pédiatrie et de néonatologie qui font l'objet de travaux de rénovation "en phase d'achèvement" et qui seront équipés "incessamment".

Ces services permettront, une fois rouverts, d'améliorer notablement les conditions de prise en charge des patients de la commune d'Ouenza et de plusieurs communes du nord de la wilaya de Tébessa, a souligné le DSP, ajoutant que cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer l'environnement de travail du personnel médical et paramédical et à garantir le confort des patients.

R. R.

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Les auditions des musiciens lancées

Le projet de création de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie entre dans une nouvelle phase avec l'ouverture des candidatures aux auditions des musiciens. Annoncée le 12 septembre par le ministère de la Culture et des Arts, cette opération concerne les musiciens professionnels et les jeunes talents à travers plusieurs régions du pays. L'orchestre sera placé sous la direction du maestro Amine Kouider.



Les auditions des musiciens professionnels se dérouleront du 28 au 30 septembre au siège de l'Opéra d'Alger « Boualem Bessaïh ». Une seconde session, destinée aux jeunes musiciens, est programmée du 1er au 6 octobre dans les instituts régionaux de formation musicale d'Alger, d'Oran, de Batna et de Laghouat. Le dispositif traduit la volonté d'associer à la future formation aussi bien des instrumentistes expérimentés que de jeunes musiciens issus des établissements de formation du pays.

Cette étape intervient après plusieurs annonces consacrées à la mise en place de l'orchestre. En janvier 2026, le gouvernement avait examiné le projet de création d'un orchestre philharmonique national professionnel, présenté comme un instrument destiné à renforcer la présence de l'Algérie sur la scène culturelle internationale, mais aussi à préserver et promouvoir le patrimoine musical national, développer les talents et soutenir la création.

Le projet a ensuite été présenté au Conseil des ministres en février. Le président Abdelmadjid Tebboune avait alors demandé une concrétisation progressive, en mobilisant les compétences et les talents algériens établis dans le pays comme à l'étranger. Il avait également ordonné la préparation des textes liés à la relance et à l'organisation de l'Opéra d'Alger, ainsi que le soutien aux instituts de musique à travers le pays.

La nomination d'Amine Kouider à la tête de cette nouvelle formation avait été annoncée en mai 2026, lors de la clôture du Festival international de musique symphonique. Le choix du maestro algérien s'appuie sur un parcours international et une longue expérience dans la direction d'orchestres et d'institutions musicales. Il a notamment dirigé l'Orchestre symphonique national d'Algérie et l'Opéra d'Alger, et fondé en France le Chœur et Orchestre Philharmonique International.

Au-delà de la constitution d'un nouvel ensemble, le projet porte donc sur la structuration d'un véritable dispositif musical national. L'objectif affiché est de réunir les compétences existantes, d'ouvrir une place aux jeunes générations et de donner à la musique symphonique algérienne une formation capable de se produire sur les scènes nationales et internationales.

Les prochaines auditions constituent ainsi le premier test concret de cette ambition. Elles devront permettre de constituer les premiers effectifs de l'Orchestre philharmonique international d'Algérie et de passer du projet institutionnel à sa réalisation artistique.

A. B. / Agence

MÉDÉA

Initiative culturelle pour les enfants de Jijel

UNE INITIATIVE culturelle de solidarité est prévue aujourd'hui lundi à Tablat, dans la wilaya de Médéa. L'initiative est destinée aux enfants de Jijel touchés par les réncents incendies ayant frappé la région à la fin du mois d'août.

Baptisée « Le Kermès culturel solidaire… des enfants de Médéa aux enfants de Jijel », cette opération est organisée par la Direction de la culture et des arts de la wilaya, en coordination avec l'association Jeunesse et Arts de Tablat, avec la participation du Musée national des arts et traditions populaires.

Prévue à partir de 17h au jardin public de Tablat, la manifestation s'inscrit sous le slogan « Main dans la main… l'Algérie est une ». Elle entend utiliser la culture comme moyen d'accompagnement et de solidarité avec les enfants des familles touchées par les incendies.

Le programme sera essentiellement consacré aux activités destinées aux enfants. Spectacles de clowns, jeux de magie, séances de conte, ateliers de dessin et activités manuelles sont notamment prévus. Des cadeaux et des jouets seront également distribués aux participants.

L'initiative intervient alors que les opérations de prise en charge des populations de la région de Jijel se poursuivent. Les autorités ont engagé des opérations de réparation des infrastructures et d'évaluation des dégâts. Le secteur de l'éducation travaille notamment à la remise en état des établissements scolaires touchés afin qu'ils puissent accueillir les élèves pour la rentrée 2026-2027.

La dimension culturelle vient ainsi compléter les dispositifs d'aide matérielle engagés depuis le sinistre. Des initiatives similaires ont déjà été lancées dans plusieurs wilayas. Le ministère de la Culture et des Arts a notamment déployé des caravanes culturelles dans les zones affectées, avec des activités destinées aux enfants et la distribution de livres et de contes.

À Jijel, d'autres actions ont ciblé directement les enfants. Le secteur de la Solidarité nationale a annoncé ce dimanche 13 septembre la distribution de 3.500 cartables équipés de fournitures scolaires aux élèves issus des familles sinistrées.

A. B.

PRÉVU LES 15, 16 ET 17 OCTOBRE

Le couscous algérien au cœur d'un rendez-vous national à Tizi Ouzou

LE COUSCOUS algérien sera au centre d'un rendez-vous national les 15, 16 et 17 octobre prochains au Parc Tamaghra, à Tizi Ouzou. La deuxième édition du Festival du Couscous algérien réunira, selon les organisateurs, les représentants des 69 wilayas autour du même objectif visant à mettre en valeur la diversité des traditions liées à ce patrimoine culinaire et transmettre les savoir-faire qui l'accompagnent.

Chaque wilaya sera représentée par deux femmes chargées de présenter les particularités culinaires de leur région. Variétés de couscous, techniques de préparation, ingrédients, ustensiles et modes de cuisson permettront ainsi de faire découvrir la diversité des pratiques à travers le territoire national.

Pendant trois jours, le rendez-vous de la ville des Genêts entend donc dépasser le cadre d'une simple manifestation gastronomique. Expositions, artisanat, transmission, concours et animations culturelles doivent faire de ce plat un support de découverte des identités culinaires régionales et un espace de rencontre entre les différentes traditions algérienes.

Cette dimension régionale constitue le principal axe de cette deuxième édition. Le couscous ne se résume en effet pas à un plat unique. Sa préparation et sa consommation sont liées à des pratiques sociales, familiales et culturelles différentes selon les régions. En 2020, l'Unesco a inscrit les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous sur sa Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, dans le cadre d'une candidature commune de l'Algérie, de la Mauritanie, du Maroc et de la Tunisie.

L'organisation du festival intervient ainsi dans le prolongement de cette reconnaissance internationale. L'Unesco considère la préparation du couscous comme un ensemble de connaissances transmises notamment par l'observation et l'imitation, depuis la transformation de la céréale jusqu'au roulage, à la cuisson à la vapeur et à la préparation du plat. Elle souligne également le rôle important des femmes dans la transmission de ces pratiques.



Le programme associera expositions de produits du terroir et d'artisanat, dégustations, démonstrations culinaires, conférences, témoignages et rencontres.

Des ateliers destinés aux enfants et au grand public permettront également de découvrir les différentes étapes de préparation, tandis qu'une galerie consacrée aux archives et à la mémoire du couscous algérien devrait enrichir le rendez-vous, précisent encore les organisateurs.

Le festival prévoit également un concours national ouvert aux restaurants, hôtels, établissements de formation, traiteurs, salles des fêtes et jeunes talents. Les meilleurs participants seront distingués par les Trophées « Graine d'Or », ainsi que par des médailles d'argent et de bronze.

Cette deuxième édition s'inscrit ainsi dans une dynamique déjà engagée autour de la valorisation de ce plat ancestral. En 2025, la première édition du Festival avait été orgnaisée à Alger, avec notamment un concours national et des rencontres consacrées à la place du couscous dans la vie sociale et culturelle. D'autres manifestations consacrées à ce patrimoine ont depuis été organisées dans plusieurs régions, dont Koléa en mai 2026.

A. B.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA BENI ABBES

DAIRA D'IGLI

COMMUNE D'IGLI

PROJET : SUIVI , CONTROLE ET REALISATION D'ANNEXE ADMINISTRATIVE A HAI EL-KODS IGLI – LA REALISATION

Mise en demeure N° : 01

Conformément le décret président n° 12-23 du 05 Août 2023, portant règlementation des marches publics et des délégations des marchés publics et des délégations de service publics, notamment son article 90.

- - Vu le marché n°03/2026 du 06/04/2026
- - Vu l'ordre de service du 12/05/2026

En conséquence, la société des **BARKA LAALA - Entreprise de Travaux Bts et Electricité)**. qui se situe à ZONE URBAINE hai EL BADR SECTION 55 GROUPE DE PROPRIETE N° 172- commune BECHAR, est excusée par ce qui suit :

pour non-respect des obligations requises et détaillées stipulées dans les termes du marché conclu, à savoir la pénurie de main-d'œuvre et la lenteur des travaux pendant plus de 10 jours sans aucune justification, ainsi que l'insatisfaction des citoyens due aux restes et aux débris des travaux, l'institution doit remédier à cette lacune

- En cas de non-respect des excuses dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication ,les procédures légales nécessaire seront appliquées.

Le Jeune Indépendant du 14/09/2026 / ANEP 2631013346

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA D'EL BAYADH
NIF : 001613026494452

Opération : réalisation, équipement et raccordement d'un forage de profondeur 300 ml à Mekhter alimentant la ville d'El Bayadh
Projet : réalisation, équipement et raccordement d'un forage de profondeur 300 ml à Mekhter alimentant la ville d'El Bayadh

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément aux dispositions des articles 40 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Et la loi 12-23 du 06-08-2023 portant réglementation des marchés publics, La Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh informe l'ensemble des soumissionnaires au l'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Parue dans les quotidiens :

"El Clàsico" و" Le Jeune Indépendant" le :19/08/2026

L'infructuosité pour le motif suivant: Dépassement de l'autorisation de programme.

Le Jeune Indépendant du 14/09/2026 / ANEP 2631013388

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : NAAMA DAIRA : SFISSIFA COMMUNE : SFISSIFA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2026

Le Président APC de Sfissifa lance un d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des opérations en suites :

INTITULEE DE L'OPERATION : ETUDE, SUIVI TECHNIQUE, CONTROL LABORATOIRE ET ACHÈVEMENT D'ENTRETIEN LA ROUTE MKHEIZENE SUR UNE DISTANCE 05 KM *-* TRAVAUX *-*

Les entreprises qualifiées dans ce domaine intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre payement de la somme de **3000.00DA** en se rapprochant de bureau des Marchés APC Sfissifa.

CONDITION MINIMALE D'ELIGIBILITE

Le soumissionnaire doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelles en Travaux Publics - Activité Principale - classé à la catégorie Six (06) ou plus, valide à la date d'ouverture des plis. et doit porter les codes 345-4210 et 345-4252 relatifs aux travaux de terrassements et revêtements.

Avoir déjà réalisé au moins un projet de route de même nature d'un linéaire de 4,5 km et plus (Travaux neufs, Renforcement, Modernisation, Réhabilitation) ou un projet de route de même nature dont une consistance : Revêtement en enrobé de 4 500 T ou plus durant les dix (10) dernières années. Justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant (maitre d'ouvrage public).

Disposer d'un poste d'enrobé en toute propriété capacité 120T/H ou plus, justifié par carte grise ou factures d'achat ou un PV de constat de l'huissier de justice, daté d'une année ou moins de la date d'ouverture des plis

Chiffre d'affaire moyen des trois meilleurs années parmi les cinq dernières années supérieur ou égal à 75 000 000,00 DA justifié par les bilans financiers ou attestation d'activité C20

CAS DE GROUPEMENT : Il n'est pas prévu dans le présent cahier des charges le groupement des entreprises.

" D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° **06/2026** et Indiquer l'objet de l'appel d'offres."

An ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres

A) Le dossier de Candidature
- La déclaration de probité dûment remplie, daté et signée ; - Déclaration de candidature dûment remplie, daté et signée ;
- Extrait de rôle de trois (03) mois derniers de l'entreprise apuré ou avec échéancier contenant différentes natures de cotisations (Copie) ou avec sursis ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) (Copie).
- Attestations fiscales et d'organisme de sécurité sociale (CNAS, CASNOS, CACOBATH) (Copie) ;
- Le registre de commerce électronique ; - Statut de l'entreprise;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotée de la personnalité morale.
- L'expérience de l'entreprise dans les travaux du nature étayée par des références authentifiées par les maîtres d'ouvrages incluant les informations relatives à la consistance des travaux déjà réalisés.
- La liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes respectifs et les durées de leur présence sur le projet visée par service CNAS **Attestation affiliation.** - Le nombre d'effectifs de main d'œuvre à utiliser
- La liste des matériels et engins à utiliser pour les travaux ainsi que leur état et caractéristiques, y compris ceux que le soumissionnaire se propose d'acquérir pour le besoin du projet, à joindre des pièces justificatives.
- Les bilans des trois (03) dernières années établis par un commissaire aux comptes et certifiés par les services des impôts.
- Attestation C 20 l'année 2026
- Toute autre pièce que le Maître d'ouvrage demander

B) offre technique : Le dossier technique comprendre
- La déclaration à souscrire dûment remplie, daté et signée ;
- Cahier des charges dûment renseignés en délai de réalisation et dûment paraphés sans indiquer le montant de l'offre ;
- Mémoire technique justificatif. (L'entreprise n'ayant pas présenté mémoire technique justificatif leur offre sera éliminée)
- Planning d'exécution des travaux signée par l'entreprise.

C) Offre financière : Le dossier financier comprendra :
1) Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager l'Entreprise ;
2) Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
3) Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;
4) le détail quantitatif et estimatif (DQE) :

Les offres doivent être adressées à Monsieur : le Président de l'assemblée populaire communale de sfissifa l'adurée de préparation des offres est fixé à **Dix (10) Jours** à compter à partir de la 1ère parution de l'avis de publication dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis les derniers jours de la période de préparation des offres à 11 H 00 au siège de l'APC sfissifa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires restant engagés par leurs offres pendant une durée de Dix (10) jours + trois (03) mois a compté de la date de réception des offres.

Le Jeune Indépendant du 14/09/2026 / ANEP 2631013343

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme de la Ville
Et de l'Aménagement du Territoire
Office De Promotion et De Gestion Immobilière
De La wilaya De Mascara

DIRECTION GENERALE

MISE EN DEMEURE N°01
A L'Entreprise SARL IKHWA LIL BINAA WA TAEMIR EL SALEM gérée par Monsieur EMBARKI LARADJ
Dont la cité sidi cheikh bâtiment N°15 deuxième étage Wilaya de Saida
Marché N°11/2026 En Date du 28/04/2026
Ayant pour objet : Réalisation des 20/1000 logements publics locatifs
A MAKDHA wilaya de Mascara avec VRD en lot Unique.
Programme : Année 2024

- Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portante approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.
- Conformément au décret exécutif du rabie el aouel 1447 correspondent au 08/09/2025 portant la nomination de Monsieur ZERDI RAFIK Directeur Général de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara .
- Vu le Marché sous le **N°11/2026** en date du **28/04/2026** approuvée par le service contractant concernant le projet de réalisation des 20/1000 logements publics locatifs avec VRD à Makdha en lot unique, pour un montant de : **66 217 706.01 DA** conclu avec l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara et l'entreprise SARL IKHWA LIL BINAA WA TAEMIR EL SALEM dont le siège social est situé dans le quartier de sidi cheikh bâtiment N°15 deuxième étage Wilaya de Saida .
- Vu l'Ordre de service en date du **28/04/2026** sous le numéro **124/2026** portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise de travaux SARL IKHWA LIL BINAA WA TAEMIR EL SALEM en date du **28/04/2026.**
- Vu le délai de réalisation du marché qui est de Dix **10 mois.**
- Vu l'expiration du délai contractuel en date du 27/02/2027
- Vu a mise en demeure (Constat de carences) en date du 12/08/2026
- Vu le taux physique du projet estimé à deux **02%.**
- Vu le retard important enregistré dans les travaux d'excavation et gros œuvres en infrastructure.
- Vu le non respect de la clause du marché concernant le travail posté système **(3*8)**
- En application de l'article **09** du marché **n° 11/20256** en date du **28/04/2026** qui stipule la résiliation du marché.

-Une mise en demeure N°01 sera notifiée à L'entreprise SARL IKHWA LIL BINAA WA TAEMIR EL SALEM dont le siège social est situé dans le quartier de sidi cheikh bâtiment N°15 deuxième étage Wilaya de Saida ,pour approvisionner le chantier en tous (moyens humains, matériels et matériaux),et de présenter un nouveau planning pour rattraper le retard enregistré et de livrer le projet dans les délais contractuels.

- L'entreprise SARL IKHWA LIL BINAA WA TAEMIR EL SALEM est appelé a remédier à cette situation dans les **huit (08)** jours qui suit l'apparition du dite mise en demeure
- Dans le cas échéant, l'OPGI se trouve dans l'obligation de résilié aux torts exclusifs le marché, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 14/09/2026 / ANEP 2631013351

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN
NIF : 408015000031086

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 18 /SDIR/DTP/2026

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet portant l'intitule :**Travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine à travers les communes de la wilaya d'Oran**

LOT N°04 : Achèvement des travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine à travers les communes de la wilaya d'Oran (Daïras : Oued Tlélat, Bethioua, Bir El Djir).

Pour participerà cet appel d'offres, Les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

1. Les entreprises soumissionnaires doivent avoir un certificat de qualification et de classification en travaux publics, activité principale, catégorie **Quatre (04)** et plus, activité principale travaux publics (En cours de validité).
2. Justifier la réalisation d'un(01) projetde route (Aménagement, revêtement, réhabilitation, modernisation, dédoublement, réalisation), dont un montant supérieur au égal **20 000 000,00DA TTC**pour chaque projet.
 N.B Justifié par les attestations de bonne exécution délivrées par des services contractants publique.
3. Avoir réalisé d'une moyen de chiffre d'affaires de **20.000.000,00 DA**, justifier par les bilansdes 03 dernières années (2023،2024،2025) et ou C20 délivré et visé par les services des impôts.

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran, 2ème étage, Boulevard Mimouni Lahcène – Oran -contre un paiement d'une somme de **5 000,00 DA** acquitter auprès du trésor public de la wilaya d'Oran et justifier par une quittance de contre paiement jointe au dossier de candidature

CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Conformément aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires citées à l'article 09 du présent cahier des charges (contenu du dossier de soumission) :

Dossier de candidature conformément le cahier des charges (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)

L'offre technique comprendra (voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)
L'offre financière comprendra :(voir l'article 9 : contenu du dossier de soumission/ instruction aux soumissionnaires du CDC)

Les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financière) doivent être déposées au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran 2ème étage –Bd MimounLachen –Oran- en (02) deux enveloppes séparées sous un pli cacheté anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N°...18.../SDIR/DTP/2026

Projet : Travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine à travers les communes de la wilaya d'Oran

LOT N°04 : Achèvement des travaux d'Aménagement de la Voirie Urbaine à travers les communes de la wilaya d'Oran (Daïras : Oued Tlélat, Bethioua, Bir El Djir).

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOPou le portail électronique.
- ✓ Les plis seront déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 h45. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ✓ L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 11h00 au siège de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Oran. Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister,
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Jeune Indépendant du 14/09/2026 / ANEP 2631013406

CRB :
Bouzok risque gros

POUR sa toute première sortie sous le maillot du CR Belouizdad, Yousri Bouzok a vécu une soirée qu'il n'oubliera pas. Buteur puis exclu à la suite des insultes qu'il aurait proférées à l'encontre de l'arbitre, le joueur risque désormais une lourde sanction pour son comportement. L'ailier du Chabab est passé de héros de la rencontre après son but à un joueur qui a pété les plombs en 10 minutes seulement. En effet, l'ancien pensionnaire d'Al Raed a été exclu en fin de partie par l'arbitre de la rencontre, Tayeb Bouderbal, puisque le numéro 26 belouizdadi aurait proféré des insultes et des mots déplacés envers l'homme en noir.
C'est à partir de ce moment-là que ça a pris une tournure inattendue puisque le joueur voulait en découdre avec l'arbitre et qu'il a fallu l'intervention de ses camarades et du directeur sportif de l'équipe pour le calmer et le faire sortir du terrain et l'emmener aux vestiaires. Un comportement
indigne et condamnable de la part du joueur belouizdadi au cours de ce match face à l'ESS alors que tout se passait bien et qu'il avait lui-même marqué le but de son équipe sur pénalty. Désormais, le joueur se retrouve dans une situation délicate et risque une très lourde sanction par rapport à ce qui s'est passé.

LIGUE DES CHAMPIONS MCA 5 - ASN NIGELEC 0

Le Mouloudia déroule et valide sa qualification

Stade Ali-la-Pointe. Temps frais. Affluence nombreuse. Arbitrage du trio soudanais composé de M. Sabri Fadlu, assisté de MM. Mohammed Ibrahim et Elmoiz Ahmed.

Buts : Konaté (18'), Massamba (68' csc), Bangoura (76'), Boukholda (78'), Mossi (83').
Averts : Benhaoua (37'), Konaté (59').
MCA : Ramdane, Halaïmia, Khelif, Abdellaoui, Ghezala, Benhaoua (Zougrana 79'), Islam Abdelkader (Benkhemassa 65'), Kohili (Bayazid 79'), Konaté (Mossi 62'), Naïdji (Boukholda 46'), Bangoura.
Ent. : Khaled Ben Yahia.
SC Nigelec : Issiaka Boukary, Yacine Wa Massamba, Amadou Akuote, Sulaimon Akintunde Ahmed, Mahamadou Rabiou Ibrahim, Issoufou Oumarou, Harouna Tallet S, Mahamadou Issoufou, Mahaman Lamine Issouffa, Laouali Hachimu Salou, Hassane Yaye Koura.



Le Mouloudia d'Alger n'a laissé aucune chance à l'ASN Nigelec. Après le 0-0 ramené de Niamey, les hommes de Khaled Ben Yahia ont fait la différence de fort belle manière au stade Ali Ammar, en s'imposant largement (5-0) et en validant leur billet pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine.
le MC Alger n'avait pas le droit à l'erreur sur sa pelouse. Les hommes de Khaled Benyahia avaient pour objectif de faire rapidement la différence et de confirmer leur statut de favori dans cette double confrontation. Devant leurs supporters, les Vert et Rouge ont parfaitement répondu présents en livrant une prestation aboutie, aussi bien dans le jeu que dans l'efficacité.
Dès les premières minutes, le Mouloudia prend les commandes de la rencontre. Les Algérois confisquent le ballon, imposent un pressing intense et empêchent Nigelec de développer son jeu. Cette domination aurait pu être concrétisée dès la 5e minute lorsque Helaimia trouve Kohili en bonne position, mais la frappe du joueur algérien est repoussée par le gardien nigérien.
Le MCA continue de pousser et finit logiquement par trouver l'ouverture. À la 18e minute, Konaté profite d'une hésitation dans la défense adverse pour récupérer le ballon et l'envoyer au fond des filets. Cette réalisation vient récompenser le bon début de match des locaux et surtout les libérer après le résultat frustrant de l'aller.
Les hommes de Benyahia ne se contentent toutefois pas de cet avantage. Ils maintiennent la pression et se procurent une nouvelle occasion franche à la 28e minute. Sur un coup franc situé à une vingtaine de mètres, Helaimia oblige Boukari à s'employer pour détourner le ballon. Malgré plusieurs situations, le score reste inchangé jusqu'à la pause. De retour des vestiaires, le Doyen a accéléré, notamment grâce aux entrées de Boukholda et Benkhemassa. Les Mouloudéens ont alors fait la différence avec quatre buts de plus. À la 68', Mossi a adressé un centre détourné par un défenseur de Nigelec dans ses propres filets. A la 76', Bangoura a profité d'une erreur de la défense nigérienne pour inscrire son premier but de la saison. Boukholda s'est ensuite illustré de la plus belle des manières. Il a décoché une superbe frappe qui s'est logée en pleine lucarne. Son entrée en jeu a incontestablement constitué l'un des tournants de cette rencontre. À la 83', Bayazid a débordé sur le côté gauche avant de servir Mossi sur un plateau. L'attaquant burkinabè n'a eu qu'à pousser le ballon dans une cage vide pour inscrire le 5e but mouloudéen. Le Mouloudia aura livré une seconde période totalement maîtrisée.
Cette large victoire lui permet de valider sa qualification et de retrouver Enugu Rangers, un ancien rival qu'il avait affronté en demi-finale en 1976….
Vainqueur 5-0, le MC Alger valide avec autorité sa qualification pour le prochain tour, où l'attend désormais un rendez-vous beaucoup plus relevé face aux Enugu Rangers du Nigeria.

LIGUE 1 MOBILIS – 2ÈME JOURNÉE:

le CSC s'impose largement, le MBR décroche son premier succès

LA DEUXIÈME journée de Ligue 1 a été marquée par les victoires du CS Constantine et du MB Rouissat, tous deux victorieux à domicile. Le CSC a pris le meilleur sur l'ASO Chlef (3-0), tandis que le MBR a attendu la seconde période pour venir à bout de l'Olympique Akbou (2-0).
Au stade Chahid-Hamlaoui, le CS Constantine a livré une prestation solide face à l'ASO Chlef. Après un match nul lors de la première journée contre le CR Témouchent, les Constantinois ont cette fois trouvé les ressources pour s'imposer nettement. Dib a ouvert le score à la 30e minute et permis aux siens de rejoindre la pause avec un avantage d'un but. Le CSC a rapidement fait le break au retour des vestiaires. Evra a doublé la mise à la 51e minute, mettant son équipe dans une position confortable. Chaban a ensuite définitivement scellé le sort de la rencontre à la 84e minute en inscrivant le troisième but. Avec ce succès, le CSC porte son total à quatre points après deux journées. L'ASO Chlef, de son côté, reste toujours à la recherche de sa première victoire. Après son nul lors de la première journée face au CR Belouizdad, le club chélifien concède sa première défaite de la saison et reste à un point. Le MB Rouissat a signé une victoire importante face à l'Olympique Akbou.
Les locaux ont longtemps buté sur une défense adverse bien en place avant de trouver l'ouverture à la 57e minute grâce à Midoune. Le MBR a ensuite attendu le temps additionnel pour se mettre définitivement à l'abri. Amokrane a inscrit le deuxième but et offert à son équipe son premier succès de la saison, après la défaite concédée face à la JS Kabylie lors de la première journée. Avec trois points, le MBR rejoint provisoirement l'Olympique Akbou au classement.



EQUIPE NATIONAL

Mezian Mesloub / La FAF en embuscade face à la France et au Portugal

Mezian Mesloub est incontestablement le jeune talent le plus convoité du moment. Après une rentrée éblouissante face au Slavia Prague en Ligue des Champions, marquée par une passe décisive victorieuse dès ses premières minutes sur la scène européenne, la nouvelle pépite du RC Lens a braqué tous les projecteurs sur elle, au point d'être déjà surnommée le « nouveau Lamine Yamal ».

Le prodigieux gaucher est en effet devenu le deuxième plus jeune joueur de l'histoire de la compétition, juste derrière Yamal, à délivrer une passe décisive en Ligue des Champions à seulement 16 ans. Des débuts étincelants dans la plus prestigieuse des compétitions européennes qui surviennent quelques mois après son entrée fracassante en Ligue 1. Lancé en mars dernier face au FC Nantes, Mesloub avait trouvé le chemin des filets seulement 15 secondes après son entrée en jeu, offrant la victoire aux Lensois et lançant sa carrière professionnelle de la plus belle des manières.

Actuellement international U17 avec le Portugal, pays qu'il peut représenter par sa mère, Mezian Mesloub est né à Martigues en France et n'est autre que le fils de Walid Mesloub, ancien international algérien. Cette triple nationalité lui offre ainsi l'opportunité de défendre les couleurs de trois sélections majeures sur la scène internationale.

Aux dernières nouvelles, la Fédération Algérienne de Football (FAF) avance activement ses pions pour tenter de devancer la France et le Portugal. Selon les informations révélées par le média Win-Win, l'instance fédérale est revenue à la charge auprès de son père Walid afin de sonder le joueur et d'évaluer la possibilité d'un changement de nationalité sportive. Si la première approche était restée plutôt tiède, cette nouvelle tentative menée directement par le Directeur Technique National (DTN), Ali Mouçer, s'est avérée bien plus encourageante.

Walid Mesloub a néanmoins exprimé le souhait de temporiser afin de laisser à son fils le temps de s'imposer durablement au sein de l'équipe première de Lens avant de trancher pour son avenir international.

D'après la même source, le nouveau sélectionneur des Verts, Brahim Hemdani, a déjà programmé une rencontre avec le joueur et sa famille dans la foulée de la prochaine trêve internationale afin de leur présenter le projet algérien.



Un premier signal positif pour une pépite de l'OL

LE JEUNE milieu de l'Olympique Lyonnais Khalis Merah, qui évolue actuellement avec les sélections de jeunes françaises, fait l'objet d'une attention particulière de la part de la FAF. Son entourage aurait récemment envoyé un signal positif concernant son avenir international.

Le dossier Khalis Merah semble prendre une tournure intéressante pour l'Algérie. D'après les informations rapportées par le média Winwin, la Fédération algérienne de football (FAF) aurait récemment avancé dans ses démarches pour convaincre le jeune talent de l'Olympique Lyonnais de choisir les Verts. Né le 24 février 2007 à Lyon et âgé donc de 19 ans, Merah est considéré comme l'une des révélations de l'OL lors de la saison 2025-2026.

Le milieu de terrain avait notamment réussi à s'installer dans la rotation de l'équipe première, disputant 32 rencontres toutes compétitions confondues, avec un but et deux passes décisives à la clé. Alors qu'il représente actuellement la France chez les moins de 20 ans, le joueur possède des origines algériennes qui permettent aux Verts d'envisager sérieusement son arrivée à moyen terme. Selon Winwin, un échange aurait récemment eu lieu entre Walid Sadi, président de la FAF, et le père du joueur. Ce dernier aurait donné un accord de principe concernant une éventuelle représentation de l'Algérie par son fils.

Ouzenadji bientôt chez les Verts

À 19 ANS, Anis Ouzenadji s'apprête à franchir un nouveau cap. Le latéral gauche de Troyes aurait donné son accord pour représenter l'Algérie et pourrait prochainement découvrir la sélection nationale. La Fédération algérienne de football s'est rapprochée du jeune Franco-Algérien ces dernières semaines afin de le convaincre de rejoindre les Verts.

Les échanges ont porté leurs fruits. Ouzenadji aurait finalement choisi l'Algérie, après avoir déjà été convoqué par la France avec les moins de 19 ans. Une décision qui ouvre désormais la porte à une première convocation avec la sélection nationale. Le joueur devrait être suivi par le nouveau staff technique national, dirigé par Brahim Hamdani et Anthar Yahia. S'il n'était pas retenu avec l'équipe première, Ouzenadji pourrait également être appelé avec les U23. Pour lui, l'enjeu est désormais de poursuivre sa progression et de s'installer durablement au plus haut niveau.

Ouzenadji évolue au poste de latéral gauche. Depuis le début de la nouvelle saison, il a déjà disputé trois rencontres en Ligue 1 avec Troyes. Une découverte de l'élite française qui intervient après une saison particulièrement importante dans son parcours. Le jeune défenseur a en effet participé à la montée de Troyes en Ligue 1. Formé au club, il y a effectué l'essentiel de sa progression, en passant par les différentes catégories de jeunes avant d'atteindre l'équipe première. Ses premiers pas chez les professionnels remontent à la saison dernière. Depuis, son temps de jeu et son expérience ont progressivement augmenté. Au total, Ouzenadji compte 28 apparitions sous le maillot troyen. Cette saison, il découvre un niveau d'exigence supérieur. Les trois matches disputés depuis le début du championnat lui permettent de poursuivre son apprentissage et de prendre ses repères dans une compétition où chaque rencontre apporte son lot de difficultés. Le parcours d'Ouzenadji prend désormais une autre dimension. Après avoir porté le maillot de la France chez les jeunes, le latéral de Troyes devrait prochainement se tourner vers l'Algérie

LE QATAR S'ATTAQUE ENCORE À UNE PÉPITE ALGÉRIENNE

YACINE ABED, l'une des révélations de la sélection nationale des moins de 17 ans lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, a pris la direction du Qatar afin de s'engager avec Al Ahli SC. Un départ qui intervient dans des circonstances pour le moins surprenantes et qui ne manque pas de susciter des interrogations au sein du football algérien.

Alors qu'il se trouvait encore, il y a soixante-douze heures en stage avec les U17 algériens à Sidi-Moussa, stage conclu par deux matches amicaux de préparation, Abed a quitté le pays précipitamment à l'issue du regroupement, accompagné de ses parents et de sa famille, pour rallier Doha, révèle le quotidien El Khabar. Il devrait désormais finaliser son engagement avec le club qatari.

Cette décision aurait pris de court le Paradou AC, club formateur du joueur. Selon les informations qui circulent, le club algérois a saisi la Fédération algérienne de football (FAF) pour signaler l'absence du jeune joueur aux entraînements et son non-retour au sein de l'équipe après la fin du stage avec la sélection nationale. Cette démarche intervient alors que des informations faisant état de l'intérêt d'Al Ahli SC pour le jeune international avaient déjà circulé quelques jours auparavant. Natif d'Oran, cet attaquant puissant et fin dribbleur, capable de jouer ailier gauche ou en pointe, a un profil qui ressemble à un mix entre Youcef Belaili et Baghdad Bounedjah. Un crack largement reconnu comme le meilleur joueur de la génération 2010. Le Paradou AC était-il au courant et a laissé faire ? Ou bien, il a été pris de court ? La question se pose, d'autant que sans l'aval du club formateur, un joueur signataire d'une licence n'est pas maître de son destin. D'où les interrogations sur la facilité déconcertante avec laquelle le jeune joueur a rallié le Qatar. Au-delà du simple transfert d'un jeune talent, le dossier Abed prend une dimension pour le moins alarmante en raison des interrogations entourant la politique menée depuis plusieurs années par le Qatar à l'égard de jeunes footballeurs algériens moyennant un changement de nationalité et une naturalisation à terme. Cette politique a commencé avec Karim Boudiaf et Boualem Khoukhi et s'est prolongé avec Omar Rafik (génération 2004) et quatre autres prodiges révélés avec les sélections algériennes U18. Aujourd'hui, l'affaire Abed n'est que le prolongement d'une politique visant à vider le football algérien de sa substance. C'est pourquoi, la FAF, laxiste et impuissante, doit trouver comment mettre fin à cette saignée.

L'intelligence artificielle : votre nouvelle arme secrète contre les cybermenaces

S'il existe aujourd'hui des outils ayant fait leurs preuves contre les cybermenaces d'hier, les attaques de demain exigent que l'on envisage d'ores et déjà de nouvelles manières de s'en protéger. Et sur ce point, l'intelligence artificielle peut faire toute la différence.



Les cyberattaques ne cessent de se multiplier, gagnant en complexité et en sophistication. Parmi elles, les faux sites web. Vous savez, ceux qui imitent les marques de confiance et posent un réel danger pour les internautes. Les chiffres sont d'ailleurs édifiants : en seulement trois ans, entre 2020 et 2023, les attaques liées aux plateformes de phishing ont bondi de près de 880 %, atteignant 1,6 million de sites malveillants au premier trimestre 2023. Face à cette escalade, il est donc plus qu'urgent d'adopter des solutions capables de suivre le rythme des cybercriminels, et de contrer efficacement ces nouvelles stratégies de piratage.

Vous n'y aviez peut-être pas pensé, mais l'intelligence artificielle joue un rôle clé dans cette lutte. En analysant des schémas inhabituels et en bloquant les menaces en temps réel, l'IA s'impose comme un élément incontournable pour renforcer la cybersécurité.

L'IA en cybersécurité : anticiper plutôt que réagir

Contrairement aux systèmes traditionnels qui reposent uniquement sur des bases de données de menaces connues, l'intelligence artificielle permet de passer d'une approche réactive à une posture proactive. Dans les grandes lignes, elle anticipe les attaques en détectant des anomalies dans le comportement des internautes et des pages web avant même qu'une menace ne soit déployée. Une capacité qui repose sur l'apprentissage automatique, doublée d'un modèle probabiliste, et qui permet à l'IA de s'adapter constamment aux nouvelles tactiques des cybercriminels. Et pour cause : les hackers innovent sans cesse pour échapper aux systèmes de sécurité classiques. En réponse, l'IA est capable d'apprendre de chaque nouvelle attaque, de s'améliorer et de détecter des attaques inédites, appelées « zero-day », avant même qu'elles n'apparaissent dans les bases de données des menaces connues.

Des analyses avancées pour une sécurité renforcée

Pour garantir une protection à 360 degrés, l'intelligence artificielle repose sur plusieurs couches d'analyse. Chaque étape vise à identifier des aspects spécifiques d'une menace, permettant ainsi de contrer différents types d'attaques avec précision.

Analyse des métadonnées : débusquer les sites suspects

L'une des premières étapes consiste à examiner les métadonnées d'un site. L'intelligence artificielle analyse des éléments tels que l'âge du domaine, la validité des certificats SSL et la structure de l'URL. Une légère modification dans un lien – un caractère en trop ou un homographe – peut signaler une tentative de phishing. En détectant ces irrégularités, l'IA bloque les sites suspects avant que les internautes ne soient exposés.

Détection visuelle : repérer les copies de sites légitimes

Les cyberattaquants cherchent souvent à duper les utilisateurs et les utilisatrices en imitant l'apparence visuelle de sites légitimes. Grâce à la vision par ordinateur, l'IA compare les éléments visuels (logos, favicons, mise en page) des sites suspects à ceux des marques officielles. Même les imitations les plus subtiles peuvent être détectées, renforçant la protection contre les faux sites.

Analyse de contenu : détecter les schémas textuels suspects

L'IA analyse aussi le contenu textuel des sites web et des emails. Elle repère des expressions typiques des escroqueries en ligne, comme « votre compte est suspendu » ou « veuillez vérifier votre identité ». En analysant ces schémas textuels, l'intelligence artificielle est capable d'alerter les internautes avant qu'ils ne cliquent sur des liens malveillants.

Analyse comportementale : identifier les irrégularités

En plus d'analyser le contenu et l'apparence des sites, l'intelligence artificielle surveille les comportements en ligne. Des tentatives de connexion répétées depuis des adresses IP différentes ou un trafic réseau anormal peuvent trahir une attaque imminente, comme une attaque « man-in-the-middle ». L'IA détecte ces anomalies et les bloque avant que les cybercriminels ne puissent exploiter les failles.

Protection Anti-menaces Pro : la sécurité en ligne anticipée par NordVPN

Alors comment profiter des capacités de l'intelligence artificielle pour lutter contre les cybermenaces, et plus spécifiquement contre les tentatives de phishing les plus élaborées ? Le mieux reste encore de se tourner vers des solutions de sécurité clé en main. Et ça tombe bien, NordVPN intègre la puissance de l'IA dans sa Protection Anti-menaces Pro.

Contrairement aux outils anti-phishing et anti-téléchargements frauduleux basiques que l'on trouve chez la majorité des fournisseurs de VPN grand public, la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN va plus loin en analysant activement les URL, les certificats SSL et les comportements des sites pour repérer les irrégularités avant que l'internaute ne soit exposé.

Dans le détail, il suffit d'un changement mineur dans l'URL ou un certificat suspect pour que soit déclenché un blocage automatique de la page ou du site web malveillant. Une approche proactive particulièrement efficace contre les attaques les plus récentes, non encore répertoriées dans les bases de données de menaces traditionnelles.

En plus de protéger contre les faux sites, la Protection Anti-menaces Pro scanne les fichiers téléchargés pour y détecter des malwares potentiels. Il bloque également les publicités malveillantes, sont souvent utilisées pour injecter des logiciels malicieux, garantissant ainsi une navigation plus fluide et plus sécurisée.

Des performances prouvées par des tests indépendants

L'efficacité de la Protection Anti-menaces Pro a récemment été démontrée lors de tests menés par AV-Comparatives, laboratoire indépendant de référence dans le domaine de la cybersécurité. La fonction boostée à l'IA de NordVPN a obtenu la certification officielle, alors qu'elle atteint un taux de détection de 98,2 % pour les URL de phishing et de 80,2 % pour les sites de malwares. Des chiffres qui placent le fournisseur panaméen parmi les meilleurs acteurs du secteur, prouvant l'efficacité de son approche multicouche basée sur l'intelligence artificielle.

Détail supplémentaire qui n'en est pas un : la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN évolue en permanence pour s'adapter aux nouvelles menaces. En février 2024, l'outil a analysé 600 000 nouveaux sites et identifié 3 000 attaques zero-day qui ciblaient des marques populaires. Une capacité d'adaptation continue garante d'une protection efficace, toujours à jour.

Conseils pour renforcer votre sécurité contre le phishing

N'oubliez pas que même avec des outils puissants comme la Protection Anti-menaces Pro, il est essentiel d'adopter de bonnes pratiques pour se protéger des attaques de phishing. Voici quelques stratégies simples mais efficaces : Vérifiez toujours les URL : assurez-vous que l'URL commence par « https » et qu'un cadenas est présent à côté ;

Ne cliquez jamais sur des liens suspects : soyez prudent face aux emails non sollicités ou aux offres trop belles pour être vraies. Si quelque chose semble louche, évitez de cliquer ;

Utilisez des outils de sécurité : en plus de la Protection Anti-menaces Pro, activez les extensions de navigateur qui bloquent les sites malveillants. Protégez aussi votre navigation à l'aide d'un VPN, dont l'objectif est de chiffrer et isoler vos données de connexion. Parce qu'il prend en charge NordLynx et OpenVPN, tous deux compatibles avec AES-256, qu'il dispose d'une infrastructure composée de plus de 6 000 serveurs répartis dans 111 pays, et qu'il intègre la Protection Anti-menaces Pro, NordVPN est évidemment tout indiqué ; Maintenez vos logiciels à jour : veillez à ce que votre navigateur, votre antivirus et votre système d'exploitation soient toujours à jour. Cela permet de bénéficier des dernières protections disponibles contre les nouvelles menaces.

L'intelligence artificielle, une alliée incontournable dans la cybersécurité

L'intelligence artificielle a transformé la manière dont les menaces sont détectées et bloquées. Alors que les cyberattaques deviennent de plus en plus complexes, l'IA offre une protection capable d'anticiper les menaces avant qu'elles ne frappent.

Mieux encore : à mesure que les cyberattaques évolueront, l'IA continuera de jouer un rôle central dans la cybersécurité. Sa capacité à apprendre, à s'adapter et à progresser en fonction des nouvelles menaces en fait un élément indispensable des stratégies de défense de demain. Les entreprises et les particuliers doivent intégrer cette technologie pour rester en sécurité dans un monde de plus en plus numérique. Des perspectives d'avenir prouvées par des solutions comme la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN, qui démontrent l'importance et l'efficacité de l'IA dans la cybersécurité.

Llama : le modèle de langage de Meta connaîtrait un succès phénoménal



Dans la grande arène de l'IA générative, Llama (Large Language Model Meta AI) s'impose déjà comme un champion. Le modèle est rapidement devenu un incontournable du secteur et atteint des sommets.

Meta vient de lever le voile sur les performances époustouflantes de Llama 3.1, son modèle de langage qui fait trembler la Silicon Valley. Avec près de 350 millions de téléchargements à son actif, Llama pulvérise tous les records, multipliant par dix son score de l'année précédente.
Un succès qui ne doit rien au hasard, mais tout à une stratégie plutôt rare dans le domaine de l'IA : l'open source, une vision défendue bec et ongles par Zuckerberg.

L'effet papillon de l'open source

En ouvrant les portes de son jardin secret, Meta a déclenché une véritable raz de marée. Zuckerberg voit dans l'IA en open source « la voie à suivre ». Et les chiffres lui donnent raison. Rien qu'au cours du dernier mois, Llama 3.1 a séduit 20 millions de nouveaux adeptes, propulsant Meta dans la cour des grands aux côtés d'OpenAI et Anthropic (Claude 3).
Cette approche collaborative a donné naissance à un écosystème foisonnant où le nombre de développeurs et entreprises utilisant le modèle a explosé. Des géants comme Amazon Web Services et Microsoft Azure aux acteurs plus spécialisés comme Databricks ou Scale AI, tous s'empressent d'intégrer Llama à leur offre, créant un effet boule de neige vertigineux.
De la théorie à la pratique : Llama dans tous ses états Llama s'est immiscé dans le quotidien de nombreux acteurs, transformant industries et services à la vitesse de l'éclair. AT&T l'utilise pour affiner les recherches de ses clients, tandis que DoorDash en fait son allié pour simplifier la vie de ses ingénieurs. Plus surprenant encore, Llama donne vie aux créatures virtuelles du jeu Peridot du studio Niantic, leur insufflant des réactions en temps réel dignes des Tamagotchi les plus évolués.
Zoom, quant à lui, fait appel à Llama pour donner naissance à son AI Companion, un assistant virtuel capable de résumer vos réunions et de créer des enregistrements intelligents. De la start-up à la multinationale, Llama a su s'adapter à tous les terrains et Meta s'en félicite : « L'innovation a explosé, portée par des start-ups qui repoussent sans cesse les limites et des entreprises de toutes tailles qui s'emparent de Llama pour construire leurs propres solutions, sur site ou dans le cloud […]
Le secteur entier est en effervescence, et nous sommes plus que jamais enthousiastes à l'idée de voir ce que l'avenir nous réserve ».
Pendant près de deux ans, ChatGPT a été au cœur de l'attention dans le monde de la tech. Cependant, Meta pourrait bien avoir bouleversé la situation avec Llama et une chose est sûre, nous n'avons pas fini d'en entendre parler. Si vous voulez essayer le modèle dans sa dernière version, vous pouvez visiter sa page officielle où il vous sera demandé de créer un compte pour le télécharger.

Google lance Gmail Q&A sur Android pour explorer sa boîte de réception avec Gemini



LES UTILISATEURS de Gmail sur Android peuvent désormais discuter de leurs courriels avec l'IA Gemini. A une condition…
Déjà disponible pour la version web, la fonction Gmail Q&A qui permet d'utiliser le chatbot Gemini pour parcourir ses messages en posant des questions arrive sur Android et « bientôt sur iOS », dixit Google.
Sur Android, un bouton Gemini (icône en forme d'étoile) apparaît à droite de la barre de recherche de Gmail, à côté de l'icône de profil. Le bouton Gemini est également présent dans la barre d'outils lorsque l'on ouvre un message, à gauche de l'icône Archiver.

Un outil puissant…

Comme sur la version web de Gmail, on peut dialoguer avec l'IA en lui demandant, par exemple, d'afficher les messages non lus du jour ou de la semaine, de résumer les courriels concernant un sujet précis ou encore de rassembler les messages d'un contact en particulier.
Il est possible de faire des demandes ciblées à Gemini, à l'instar des exemples que cite Google : « Combien l'entreprise a-t-elle dépensé pour le dernier événement marketing ? », « montres-moi les courriels concernant la planification trimestrielle ».

Mais pas donné

Pour le moment, Gmail Q&A peut parcourir la boîte de réception de la messagerie. « À l'avenir », il pourra également rechercher des informations dans le Google Drive de l'utilisateur
Cependant, il est inutile de vous précipiter dans Google Play pour télécharger la dernière mise à jour de Gmail en espérant voir poindre l'étoile Gemini.

Edge 50 et 50 Neo, Moto G35 et G55 : Motorola dégaine quatre nouveaux smartphones

MOTOROLA continue son incroyable come-back avec quatre nouveaux téléphones 5G qui devraient intéresser tous ceux qui sont à la recherche du meilleur rapport qualité-prix possible.
C'est bientôt la rentrée scolaire, et se pose déjà aussi la question du nouveau smartphone qu'il va falloir acheter pour votre enfant ou vous-même. Et si comme beaucoup de Français en cette période de hausse du coût de la vie, vous n'avez pas un budget rentrée illimité, vous serez donc attiré par les modèles d'entrée et de milieu de gamme.

Motorola Edge 50 Neo : design, photo et IA

Parmi tous les nouveaux modèles 5G présentés par Motorola, le smartphone Edge 50 Neo sort clairement du lot. Conçu pour ceux qui recherchent à la fois style et performance, ce modèle compact de 6,36 pouces (diagonale de 16,2 cm, définition de 1 220 points par 2 670) se démarque par son design élégant combiné à une fiche technique plutôt alléchante. Jugez-en par vous-même : dalle Oled, rafraîchissement de l'image à 120 Hz, luminosité de 120 Hz, triple capteur photo, 12 Go de mémoire vive, espace de stockage de 512 Go, charge rapide 68 watts (50% de l'autonomie de la batterie 4310 mAh récupérée en 12 minutes seulement !) et sans fil 15W, certification IP68 (résistance à l'eau et à la poussière)… Mises bout à bout, toutes ces caractéristiques techniques donnent plutôt envie.
Mais avant d'aller un peu plus dans les entrailles du Edge 50 Neo, signalons que Motorola a eu l'idée de nouer un partenariat avec Pantone. Motorola propose ainsi quatre couleurs exclusives qui flattent l'œil au premier regard. On ne vous donnera pas les noms commerciaux, car ils sont un peu caricaturaux, mais sachez que ce smartphone est décliné en rouge, gris, bleu et crème. Le revêtement arrière en cuir végan est toujours de la partie, comme sur le reste de la gamme Edge. On aime ou pas, cela reste une affaire de goût.



Une partie photo dopée à coup d'IA

Mais revenons à nos moutons électriques, la partie photo du Edge 50 Neo est assurée par trois capteurs. Le principal, un 50 mégapixels (Mpx) vient de chez Sony (Lytia 700C), possède une ouverture de f/1,8 et est doté d'une stabilisation optique. Il est accompagné d'un 13 Mpx ultra grand-angle (120°, f/2,2) et d'un téléobjectif 10 Mpx (f/2.0) avec stabilisation et zoom optique 3x. La partie selfie est quant à elle assurée par un capteur 32 Mpx, lui aussi grand-angle (f/2,4) pour avoir tout le monde sur la photo. La captation vidéo se fait en 4K UHD à 30 images/s (fps) ou en Full HD jusqu'à 60 fps (240 fps en slow motion).

L'Inde a voulu participer à la coupe du monde de football de 1950 sans chaussures



Lors de la célèbre coupe du monde disputée au brésil en 1950 et remportée par l'Uruguay, l'Inde fut invitée par la FIFA pour participer à cette quatrième coupe du monde. A l'époque, les footballeurs indiens jouaient sans chaussures, les pieds nus ! La FIFA a refusé que les joueurs participent sans chaussures, ces derniers faisant partie du jeu... L'inde finit par se retirer et ne participa finalement pas à cette coupe.

Seulement 20% du Sahara est recouvert de sable !



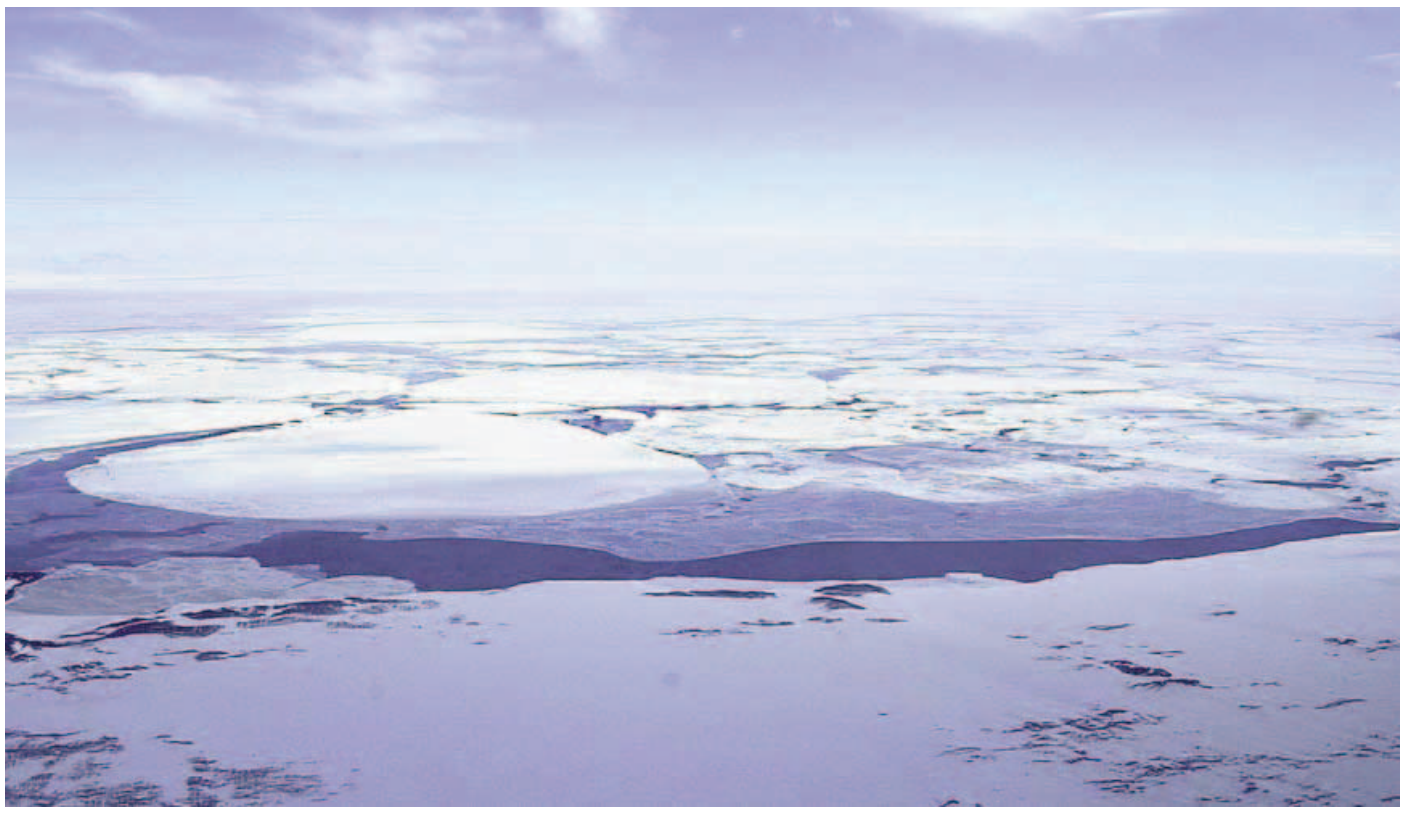
Quand vous pensez au Sahara, vous imaginez probablement des dunes de sable sans fin. Cependant, la vérité est bien différente. En réalité, seulement 20% du Sahara est recouvert de dunes de sable.Le Sahara, qui est le plus grand désert de notre planète couvant une superficie de 8,5 millions de kilomètres carrés est formé non seulement de dunes de sable, mais aussi de plaines nues de gravier et de cailloux connues sous le nom de reg, de bancs de calcaire ou d'arène, de montagnes, de plaines de sel appelées Hamadas, de fleuves secs (les oueds) et bien sûr d'oasis.

Le syndrome de Cotard est un syndrome qui fait croire au sujet qu'il est mort !



Le Syndrome de Cotard est un trouble mental rare qui donne l'impression aux personnes qui en souffrent qu'elles sont mortes, qu'elles n'existent plus et que leurs organes sont en décomposition, ou qui ont perdu leur sang, ce qui peut les amener à se suicider.
Le syndrome est nommé d'après Jules Cotard, un neurologue français qui était la première personne à décrire ce trouble lors d'une conférence en 1880 à Paris.
Il n'existe pas encore de réels traitements, cependant, certains malades ont pu être soignés grâce à des antipsychotiques, des antidépresseurs et des traitements par électrochocs.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Une Norvégienne de 21 ans devient la personne la plus jeune à atteindre le pôle Sud, seule et sans assistance

petit détour•
Le 14 décembre 1911, Roald Amundsen avait atteint le premier le pôle Sud géographique au terme d'une course tragique avec le Britannique Robert Scott, qui mourra de froid et d'épuisement, avec ses coéquipiers, sur le chemin du retour

Une Norvégienne de 21 ans est devenue dans la nuit de lundi à mardi la plus jeune personne à gagner le pôle Sud à ski, seule et sans assistance, a annoncé son entourage ce mardi 14 janvier. Cent quatorze ans après son compatriote, l'explorateur polaire Roald Amundsen, premier à rejoindre le pôle Sud, Karen Kyllesø, née le 9 mai 2003, a parcouru quelque 1.130 km en près de 54 jours sur le continent antarctique.
«C'est à la fois fantastique et un peu étrange», a déclaré la jeune femme, jointe par la chaîne norvégienne TV2. «J'ai bien sûr un sentiment d'accomplissement et de joie mais je dois aussi admettre que c'est un peu bizarre de quitter la bulle dans laquelle j'ai été ces deux derniers mois», a-t-elle dit.
« C'est une page de l'histoire polaire qui s'est écrite », a déclaré son mentor, l'aventurier norvégien Lars Ebbesen. La jeune Scandinave détrône le Français Pierre Hedan qui, selon le Guinness World Records, était depuis le 7 janvier 2024 le plus jeune à avoir atteint le pôle Sud, seul et sans assistance, à l'âge de 26 ans.

« Le sillon des héros polaires norvégiens »

Tout petit gabarit - 1,52 m pour 48 kg -, Karen Kyllesø a tiré un traîneau d'une centaine de kg, soit deux fois son poids, pour gagner le pôle qu'elle a atteint tard lundi soir, par des températures de -25 °C. Une fois sa destination atteinte, elle dit avoir demandé «des pâtes à la bolognaise, une salade et des légumes» arrosés d'une canette de soda et d'une petite flûte de champagne. À 15 ans, elle était déjà devenue en 2018 la plus jeune fille à avoir traversé le Groenland à ski.
« À peine arrivée, elle m'avait demandé : + Tu crois que je peux aussi aller au pôle Sud ? + », se rappelle Lars Ebbesen. Le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre a salué une jeune aventurière qui « suit le sillon des héros polaires norvégiens ». Le 14 décembre 1911, Roald Amundsen avait atteint le premier le pôle Sud géographique au terme d'une course tragique avec le Britannique Robert Scott, qui mourra de froid et d'épuisement, avec ses coéquipiers, sur le chemin du retour.

Investiture de Donald Trump : Tout savoir sur « Air Force One », l'avion du président américain (et donc d'Harrison Ford)



MASTER OF THE AIR • Alors que Donald Trump va prêter serment ce lundi, focus sur l'un des grands symboles de sa puissance : « Air Force One ». Véritable forteresse volante, cet avion combine luxe, technologie et sécurité.
Même s'il n'a pas été trop dépaysé pendant son absence de la Maison-Blanche puisqu'il disposait de son propre avion, un Boeing 757 à son nom (son Trump Force One, comme il se plait à l'appeler), Donald Trump voyagera désormais à bord d'Air Force One. Et ce, pour quatre nouvelles années.
En réalité, et selon le site officiel de la Maison-Blanche, Air Force One est un indicatif d'appel utilisé par tout avion de l'US Air Force transportant le président des États-Unis (si vous avez vu le génial Air Force One avec Harrison Ford, vous le savez déjà). Un terme qui trouve son origine en 1953, après un incident durant lequel un avion commercial partageant le même numéro de vol qu'un appareil présidentiel pénétra son espace aérien. Désormais, tout avion transportant le président est désigné ainsi, bien que l'appellation soit généralement associée à deux Boeing 747-200 numérotés VC-25A dans l'inventaire militaire.

Une forteresse volante

Air Force One est conçu pour résister aux situations les plus critiques. Équipé de leurres infrarouges, de dispositifs pour brouiller les radars ennemis et de systèmes anti-missiles, il peut faire face à diverses menaces. Sa structure est renforcée pour se protéger contre les explosions et les fenêtres blindées complètent ce bouclier technologique.
n cas de menace biologique ou chimique, des systèmes de filtration de l'air assurent la sécurité de ses occupants. L'équipage, soigneusement sélectionné et formé, est capable de gérer des crises majeures, garantissant la continuité du pouvoir présidentiel.

En ligne avec le monde entier

Les capacités de communication d'Air Force One sont tout aussi impressionnantes. Avec ses 87 lignes téléphoniques, ses systèmes de communication cryptés et sa connexion satellite, l'avion permet au président de rester en contact permanent avec ses conseillers, les dirigeants mondiaux et les forces armées américaines.
Lors des attentats du 11 septembre 2001, l'avion était devenu un véritable centre de commandement pour George W. Bush, alors en déplacement en Floride. Pendant que l'espace aérien américain était fermé, il était le seul appareil autorisé à voler sur le territoire américain.

Confort, autonomie et design emblématique

Air Force One allie fonctionnalité et confort. Sur ses trois étages et 372 m², il comprend des chambres, une salle de conférence, une suite médicale et une cuisine capable de nourrir plusieurs centaines de personnes. Avec une autonomie initiale de 12.600 kilomètres, l'avion peut prolonger son vol grâce au ravitaillement en plein ciel, offrant une mobilité quasi illimitée en cas de crise majeure. Le design emblématique de l'avion, bleu ciel et blanc, avec l'inscription « United States of America », a été conçu en 1962 sous l'influence de Jacqueline Kennedy et du designer Raymond Loewy.



"Le réchauffement de l'Arctique conduit à accroître le risque de navigation"

Le passage du Nord-Ouest reste l'un des détroits les plus dangereux au monde, entre glaces pluri-annuelles et conditions météorologiques imprévisibles. Le réchauffement de l'Arctique pourrait bientôt le rendre navigable... mais à quel prix pour l'environnement ?

Jérôme Chappelaz : Il est connu pour sa grande difficulté de navigation en raison de la glace de mer. Celle-ci peut bloquer le passage localement durant plusieurs semaines, ou dériver rapidement et prendre un navire en tenaille. L'accès étant difficile, l'assistance entre navires l'est tout autant. C'est pourquoi les marins prennent d'immenses précautions avant de s'y engager.

Peut-on prévoir à l'avance si le passage sera navigable en été ?

Non. Ce qui se passe une année donnée ne peut pas être transposé à la suivante. Ceci parce que la glace de mer éventuellement présente dans le passage du Nord-Ouest provient de latitudes plus élevées en Arctique et correspond à de la glace pluriannuelle, c'est-à-dire qui survit aux étés successifs.

Sa dérive dans le passage dépend des courants marins et des vents atmosphériques. Une dépression active peut par exemple apporter de grandes quantités de glace dérivante, en quelques jours seulement. Grâce aux images satellitaires, on peut suivre ces mouvements de glace de mer presque en temps réel. Mais il faut s'appuyer ensuite sur des modèles océanographiques et météorologiques pour projeter les trajectoires de cette glace durant les jours suivants. Or ces modèles sont imparfaits. Il y a donc toujours une part de risques et c'est au commandant de bord de décider de s'engager ou pas.

Quel est l'impact du changement climatique sur ces conditions ?

D'une année à l'autre, la quantité de glace de mer pluriannuelle qui se disloque et quitte l'océan Arctique pour s'engager dans le passage du Nord-Ouest peut varier énormément. Le réchauffement de l'Arctique en cours conduit à disloquer de plus en plus de cette glace, ce qui accroît temporairement le risque. Ajoutons que quand de la glace de mer disparaît en Arctique, vu de l'espace, la surface terrestre devient quasiment noire et non plus blanche. Le pouvoir réfléchissant de la couleur de la Terre, c'est ce qu'on appelle son albédo. Une surface blanche (albédo de 1) veut dire que la quasi-totalité de l'énergie solaire atteignant la surface est renvoyée vers l'espace. Une surface noire (albédo de 0) veut dire que cette énergie va être pour l'essentiel absorbée par la surface… ce qui conduit à un réchauffement accru.

Le passage du Nord-Ouest sera-t-il un jour libre de glace en été ?

Oui, on peut s'attendre à cette évolution si les émissions de gaz à effet de serre par les activités humaines se poursuivent au rythme actuel. À terme, la disparition de la glace de mer pluriannuelle en été est attendue selon les scénarios d'évolution climatique élaborés par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ce qui rendra alors le passage praticable quasiment sans risques. Est-ce une bonne chose ? Pour les activités commerciales, probablement. Pas pour l'environnement arctique. Car accroître le trafic maritime dans cette région du monde, c'est accroître les risques d'accident et de pollution majeure, dans des lieux où leur impact peut être majeur sur des écosystèmes fragiles.

Changements climatiques : "l'atlantification" de l'Arctique se poursuit, et c'est une très mauvaise nouvelle



EN 2021, des scientifiques avaient jugé que "l'atlantification" de l'Arctique avait commencé au XXe siècle. Ce phénomène se poursuit, ayant pour conséquence l'évolution de la composition de l'océan.

est une conséquence des bouleversements climatiques : l'océan Arctique se réchauffe. Cette manifestation, que la communauté scientifique a nommée "atlantification", implique que les eaux chaudes de l'Atlantique envahissent celles de l'Arctique, beaucoup plus froides.

Si les experts jugeaient cette situation récente, une équipe de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) avait estimé, à l'automne 2021, que ce réchauffement par "atlantification" avait débuté… au début du XXe siècle, comme Futura Sciences s'en était fait l'écho.

-Plus vieux, sans entraînement ou ex-taulards : le profil des soldats russes envoyés au front est terrifiant Plus récemment, 24 juin, le média américain Wired a rapporté de nouvelles informations à ce sujet. L'étude de l'ADN environnemental – celui-ci est collecté dans l'environnement plutôt que sur un organisme – de plusieurs espèces de poissons qui se sont écartées de leur aire de répartition dite "normale" éclaire ce phénomène qui remodèle la composition de l'océan.

Des océans bouleversés

Situé au large de la côte ouest du Groenland, le détroit de Fram illustre le réchauffement de l'océan Arctique.

La température de l'eau y a augmenté de près de deux degrés depuis 1900. Toutefois, l'"atlantification" ne se limite pas exclusivement à la hausse des températures ; ce processus remanie les conditions chimiques et physiques de l'océan. Comme l'indiquent nos confrères, qui s'appuient sur les schémas de circulation mondiaux des océans, l'eau s'écoule de façon régulière depuis l'Atlantique jusqu'à l'Arctique.

-L'air le plus pollué au monde se respire en ce moment à Montréal à cause des incendies de forêt

Ce fait, qui se produit généralement dans les eaux profondes, n'est pas anodin. En effet, l'eau chaude qui provient de l'Atlantique peine à se mélanger avec celle qui se trouve à la surface de l'océan Arctique, beaucoup plus fraîche.

Par ailleurs, du fait que l'eau douce soit moins dense que l'eau salée, l'eau de l'Arctique va flotter au-dessus de l'eau – plus salée – de l'Atlantique, de sorte que cette dernière sera emprisonnée sous la surface.

Au fur et à mesure que le phénomène se poursuit, la barrière qui se situe entre les deux couches d'eau va se dégrader, ayant pour conséquence que les eaux de l'Atlantique se mélangent à la couche supérieure. Une boucle de rétroaction va alors apparaître : l'eau de surface, plus chaude, fera fondre la banquise, poursuit Wired. La surface de l'océan sera plus exposée au soleil et les eaux de l'Arctique et de l'Atlantique se mélangeront davantage.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La salive, les éternuements, la toux et les mains peuvent transmettre le virus de la bronchiolite au nourrisson. Voici des conseils simples pour réduire le risque de contamination.



Comment éviter que bébé n'attrape la bronchiolite ?

La bronchiolite débute par un simple rhume viral, souvent transmis par les personnes proches du bébé par la salive, la toux ou les éternuements.
Ce rhume dégénère, et entraîne ensuite une gêne respiratoire importante accompagnée d'une toux grasse et d'une difficulté à s'alimenter. Une fièvre relativement modérée et une fatigue font aussi partie des symptômes de la bronchiolite qui survient en automne et en hiver de façon épidémique.
Cette maladie des bronches provoquée par le Virus Respiratoire Syncytial (VRS) est plutôt bénigne. Néanmoins, elle est très contagieuse et touche près de 30 % des bébés. Des gestes simples peuvent limiter la contamination des nourrissons et leur permettre de passer l'hiver sans difficulté.

Bronchiolite bébé 2022 : symptômes, consulter ou pas ?
EPIDEMIE BRONCHIOLITE. L'épidémie de bronchiolite est précoce cette année avec des services d'Urgences déjà saturés. Symptômes, durée, quand aller aux Urgences (ou pas), quand voir un médecin (ou pas) : infos pratiques.

En prévention :
Se laver les mains avec du savon avant de s'occuper du nourrisson. Le lavage des mains doit se faire plusieurs fois dans la journée et durer au moins 30 secondes pour être efficace.
Eviter les lieux publics confinés et très fréquentés tels que le métro ou les centres commerciaux (risque de contact avec des personnes enrhumées).
-Ne pas partager les biberons, sucettes ou couverts non nettoyés
-Laver régulièrement les jouets et les doudous
-Eviter les lieux enfumés qui irritent les voies aériennes de l'enfant.
-Ne pas fumer à côté des bébés et enfants.
-Aérer chaque jour la chambre du nourrisson en moyenne 10-15 minutes et maintenir à une température de 19°C.
-Eviter d'embrasser l'enfant lorsqu'on a un rhume et si besoin, porter un masque chirurgical avant de s'occuper de bébé.
-Si l'enfant est malade et que vous souhaitez consulter, prévenez votre médecin avant de vous rendre dans sa salle d'attente (il est préférable d'éviter de contaminer d'autres enfants).
Lorsque l'enfant est malade :
-Nettoyer le nez du nourrisson avec du sérum physiologique au moins six fois par jour, particulièrement avant de lui donner à boire ou à manger
-Lui proposer régulièrement à boire pour éviter les risques de déshydratation. N'hésitez pas également à fractionner ses repas en lui donnant à manger plus souvent, en plus petites quantités.
En cas de gêne respiratoire et de difficultés à s'alimenter, consulter le médecin rapidement.
-Suivre à la lettre le traitement du médecin.
-Surélever le matelas de bébé pour l'aider à mieux respirer.
-Ne jamais fumer près de votre enfant.
Dans la plupart des cas, la bronchiolite est soignée en 5 à 10 jours mais la toux peut persister pendant 4 semaines.

Angine : virale, bactérienne, symptômes, contagieux ?



MAL DE GORGE, fièvre, toux, douleurs lorsqu'on avale... Il s'agit peut-être d'une angine. Celle-ci peut-être bactérienne, virale, rouge ou blanche. Pour le savoir, il faut réaliser un test rapide (trod). Quels sont les symptômes ? Est-ce contagieux ? Quelle durée ? Comment la soigner ? L'essentiel.
L'angine correspond à une inflammation des amygdales (les deux amygdales sont situées au fond de la gorge) Chaque année, 9 millions d'angines sont diagnostiquées. L'angine peut être rouge ou blanche selon l'aspect et la couleur des amygdales.
Elle peut être soit virale (due à un virus), soit bactérienne (dur à une bactérie, le plus souvent un streptocoque). Il est important de bien faire la distinction entre l'angine virale et bactérienne lors du diagnostic car le traitement est différent. Pour cela, le médecin pratique un test de diagnostic rapide (TROD angine).
Définition : qu'appelle-t-on une angine ?
L'angine désigne une inflammation des amygdales et du pharynx. La plupart du temps sans gravité, elle peut toucher n'importe quel individu, dès l'âge de 2 ans. Les amygdales se développent pendant la seconde année et jouent un rôle dans la lutte contre les infections. Il s'agit du premier barrage aux virus et aux bactéries. Elles sont au nombre de deux et sont localisées dans le fond de la gorge. L'angine se caractérise par des douleurs au niveau de la gorge et par de la fièvre. Elle est souvent associée à d'autres symptômes comme une toux ou des troubles digestifs.

Angine ou Covid : symptômes, toux, comment savoir ?
L'angine, blanche ou rouge, peut entraîner certains symptômes similaires au Covid (même Omicron). Pour autant, les deux maladies ont aussi de grosses différences. Fièvre, toux, mal de gorge... Comment savoir et faire la différence entre les deux ? Quand consulter ? Eclairage du Dr Maïlys Ducours.

Virale ou bactérienne : quels sont les deux types d'angine ?
Il existe deux types d'angine :
L'angine bactérienne, due à une bactérie, le plus souvent un streptocoque.
L'angine virale, due à un virus (adénovirus, entérovirus, virus d'Epstein-Barr, virus de l'herpès...). L'angine virale est la plus fréquente : 75% des angines sont virales chez les enfants et près de 90% des angines sont virales chez les adultes.
Qu'elle soit virale ou bactérienne, l'angine peut être rouge ou blanche en fonction de la couleur des amygdales lors de l'inflammation.

Quelle est la durée d'une angine ?
"Dans les deux cas, il faut compter une dizaine de jours jusqu'à guérison complète" précise notre spécialiste.

Quand consulter en cas de symptômes évocateurs d'une angine ?
"Face aux symptômes d'une angine, il est préférable de consulter un médecin de manière à déterminer avec certitude, grâce au test, de quel type d'angine il s'agit et ainsi obtenir un traitement adapté" conseille le Docteur Handschuh. De plus, si le mal de gorge s'accompagne d'une fièvre de plus de 38,5°C pendant plus de 24 heures, ou s'il n'y a pas de fièvre mais que la douleur persiste pendant plus de 48 h sans amélioration, la visite chez le médecin s'impose.

Quel est le traitement pour guérir d'une angine ?
Dans le cas d'une angine virale, il faudra simplement faire preuve de patience, comme lors d'un rhume. Des antalgiques permettront néanmoins de soulager la douleur, notamment ressentie à la déglutition.
S'il s'agit d'une angine bactérienne, un traitement par antibiotique est nécessaire pour guérir rapidement. C'est le seul cas où les antibiotiques sont indiqués : ils sont inefficaces en cas d'angine virale. Au contraire, leur utilisation abusive ne ferait que renforcer la résistance des bactéries aux antibiotiques ! En outre, il ne faut pas piocher dans sa pharmacie une boîte d'antibiotiques prescrite il y a quelques mois. Les antibiotiques ne doivent jamais être pris sans prescription ! De même, l'automédication n'est jamais anodine : l'identification du type d'angine est primordiale, Dans le cas d'une angine bactérienne, ces médicaments peuvent s'avérer dangereux et provoquer des abcès de la gorge. En revanche, si on a la certitude que l'angine est virale, on peut donner des anti-inflammatoires stéroïdiens (type cortisone)."

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:442024000050224

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/DEP-BBM/2024

INTITULE DE L'OPERATION : **Suivi, Réalisation et équipement d'un siège de la direction des affaires religieuses et des wakfs avec logement de fonction à bordj Badji Mokhtar.**

Conformément aux dispositions d'article 73 du décret présidentiel N° 15/247 au 16/09/2015, portant réglementaire des marchés publics et délégation des services publics, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar , informe l'ensemble de soumissionnaire Ayant participé à l'avis D'appel D'offre National OUVERT Avec Exigence De Capacités Minimales N°17/DEP-BBM /2024 en date **14-11-2024** .

relatif au projet :

Réalisation d'un siège de la direction des affaires religieuses et des wakfs avec logement de fonction à bordj Badji Mokhtar
Lot 03 : Bloc Logement

Que l'attribution provisoire du marché de : **"EURL TEMESNA ENTREPRISE ET COMMERCE)** Dans les quotidiens nationaux **en Arabe" "EL KORA NEWS" et** en France **"Le Jeune Indépendant "** en date **26-12-2024 , est** annulé.

Cette annulation est résulte au refus les membres du comité d'accorder un visa au projet de marché.

(Suivant la lettre **N°**11/W.BBM/SS/BM/2026 **du** 30/07/2026).

Tout soumissionnaire contestant cette annulation peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 14/09/2026 / ANEP 2616030342**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
Etablissement Public Hospitalier- El Mouradia Rahmouni Djillali
NIF : 408016000016049001O3

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformant aux dispositions de l'article 46 de la loi 46 de la la loi n° 23-12 du 06 aout fixant les règles générales relatives aux marchés publics et en application des dispositions des l'articles 65 et 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement Public Hospitalier el mouradia « Rahmouni Djillali » informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°004/2026 Et ayant pour objet Réfection d'un mur de clôture, parking et esplanade de l'EPH « DJILLALI RAHMOUNI » repartie en trois (03) lots :

LOT N°01 : REFECTION D'UN MUR DE CLOTURE
LOT N°02 : REFECTION PARKING
LOT N°03 : REFECTION ESPLANADE

Publié sur :
Les quotidiens :
« Le jeune Indépendant » en date du 10/08/2026
« دزاير سبور» en date du 10/08/2026
La presse électronique :
« Akhbar Dzair » en date du 10/08/2026
« الحراك الإخباري » en date du 10/08/2026
qu'a l'issue de l'évaluation des offres suivant les critères de choix contenus dans le cahier des charges, les résultats sont comme suit :

°	LOT	SOUMISSIONNAIRE	Délais D'exécution des travaux	Montant Initial en TTC	Montant Corrigé en TTC	Observation
	Réfection d'un mur de Clôture	ETPB HARACHE ABDELHAMID	(60) jours	14 738 269.00 DA	14 714 707.00 DA	Offre Moins Disant
	Réfection parking	ETB TCE KAHLERRAS LARBI	(90) jours	22 681 043,00 DA	22 681 043,00 DA	Offre Moins Disant
	Réfection Esplanade	Infructueux				

Conformément a l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Aussi ; l'établissement public hospitalier « Rahmouni Djillali » invite les autres soumissionnaires intéressés, a se rapprocher de ses services ; au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire du marché ; à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 14/09/2026 / ANEP 2616030384**





Brûlure de l'œsophage (pyrosis) : que faire ?

Le pyrosis est une douleur qui se manifeste par une brûlure ressentie à l'arrière du sternum. La cause principale de cette brûlure de l'oesophage est le reflux gastro-œsophagien (RGO). Symptômes, consultation, traitement, prévention : conseils.

Le pyrosis est le plus souvent un symptôme du reflux gastro-œsophagien (RGO) qui se manifeste par une brûlure de l'œsophage et des régurgitations. Le stress est également un facteur de risque de pyrosis. Quelles sont les risques de complications ? Quels traitements pour le pyrosis ?

Définition : c'est quoi le pyrosis ?
Le pyrosis est une brûlure que l'on ressent derrière le sternum (rétro-sternale), secondaire à une remontée de liquide gastrique dans l'œsophage et parfois jusque dans la bouche, on parle alors de régurgitation. Il est le plus souvent lié à un syndrome de reflux gastro-œsophagien (RGO) qui est une maladie chronique et correspond au passage du contenu gastrique acide par la jonction gastro-œsophagienne et à des remontées le long de l'œsophage, parfois jusqu'à la bouche. Tout le monde a des épisodes de reflux : c'est un phénomène physiologique - mais il devient pathologique lorsqu'il occasionne des symptômes ou des lésions de la muqueuse de l'œsophage.

Reflux gastrique (RGO) : les causes et traitements
Le Reflux Gastro-Oesophagien ou RGO touche 30 à 40% de la population au moins une fois. Mais seulement 25 à 30% des personnes consultent. Que faire ? Comment trouver la cause ? Quels conseils pendant la grossesse et chez le bébé ?

Quels sont les symptômes du pyrosis ?
De nombreuses manifestations peuvent évoquer un reflux gastro-œsophagien. Les plus évocatrices sont :
les brûlures rétro-sternales ascendantes - sensations de brûlure dans le thorax (pyrosis) survenant volontiers après le repas ou dans certaines positions comme penché en avant ou allongé
les régurgitations acides et/ou alimentaires.
Elles permettent de poser le diagnostic sans plus d'explorations chez neuf malades sur dix. D'autres symptômes, moins spécifiques peuvent apparaître :
une toux chronique inexpliquée,
une toux en position allongé "ou encore lors d'un effort ou le port de charges lourdes" ajoute le Dr. Georges Delamare, médecin généraliste.
des douleurs thoraciques pouvant simuler un angor,
des aigreurs d'estomac
des manifestations oto-rhino-laryngologiques (ORL) de type laryngites/pharyngites voire des brûlures,
la sensation d'avoir un corps étranger dans la gorge (globus)
"Des réveils nocturnes sans raison apparente peuvent également être causés par un RGO" prévient le Dr. Delamare. Ces symptômes peuvent survenir tous les jours ou être intermittents en fonction de l'alimentation et des activités.

Corps étranger dans la gorge : symptômes, que faire pour l'enlever ?
La présence d'un corps étranger dans la gorge peut entraîner une obstruction des voies respiratoires et une asphyxie. Il est donc impératif de réagir rapidement. Conseils du Dr Loïc Libot, Urgentiste et Fondateur du Centre Médical de Soins Immédiats du Grand Nancy & Epinal.

Quelles sont les causes du pyrosis ?
Un reflux gastro-œsophagien causant le pyrosis survient à cause d'un dysfonctionnement de la partie inférieure de l'œsophage, au niveau du muscle du diaphragme et du sphincter inférieur de l'œsophage : celui-ci ne joue plus ou pas assez son rôle de "clapet". Le facteur majeur est l'obésité (Indice de Masse Corporelle/IMC ≥ 30 kg/m2), la surcharge pondérale au niveau abdominal et la présence d'une hernie hiatale par glissement. Outre le surpoids, d'autres facteurs peuvent contribuer au pyrosis :
La grossesse.
Certains médicaments, comme les hormones (progestérone), les anti-inflammatoires, et certaines molécules utilisées dans les maladies cardio-vasculaires (dérivés nitrés, les inhibiteurs calciques).
Le tabac.
L'alcool.
Une alimentation trop riche notamment en graisse.
Les repas pris sur le pouce.
Le stress.

Quand consulter en cas de pyrosis ?
"Il convient de consulter son médecin en cas de toux, de brûlures, de troubles du sommeil ainsi qu'en cas d'otites ou de maux d'oreille à répétition chez l'enfant ou le nourrisson" recommande le Dr. Delamare. D'autres facteurs de gravité doivent conduire à consulter rapidement :
apparition de douleurs à la déglutition,
voix enrouée rendant difficile la parole,
toux sèche, récidivante, entraînant une grande fatigue,
douleurs gastriques violentes accompagnées de vomissements,
amaigrissement,
anémie,
crachats sanguins
sang dans les selles.

Odynophagie : d'où vient cette douleur à la déglutition ?
L'odynophagie est une gène dans la gorge au moment d'avaler. Elle peut être le signe de diverses affections. Quelles causes ? Quel traitement pour la soulager ? Définition et conseils avec le Dr Thierry Rousselet.

Quels examens pour diagnostiquer un pyrosis ?
Chez des personnes jeunes, du fait de la seule présence de symptômes très spécifiques de la maladie (pyrosis et/ou régurgitations), sans signe d'alarme, un interrogatoire et un examen clinique suffisent pour poser le diagnostic.
Dans les autres cas, pourront être pratiqués :

► Une endoscopie (gastroscopie ou endoscopie œso-gastro-duodénale). C'est l'examen de référence lorsque les symptômes sont atypiques et/ou après 50 ans. Elle permet de poser le diagnostic de reflux gastro-œsophagien en présence de lésions, c'est à dire d'œsophage de Barrett ou d'œsophagite peptique. Il s'agit d'une exploration faite sous anesthésie locale ou générale qui permet de visualiser l'œsophage grâce à une petite caméra introduite par la bouche.

► La PH-métrie est indiquée lorsque les résultats de l'endoscopie sont normaux, face à des symptômes atypiques ou chez les patients réfractaires aux traitements. Elle mesure les remontées acides à l'aide d'une petite sonde ou d'une capsule "sans fil" fixée à la paroi de l'œsophage pendant 48-96h.

Comment traiter le pyrosis ?
"On prescrit généralement des inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) ainsi qu'un antiacide d'action locale comme le Gaviscon®" indique le Dr. Delamare. Les antagonistes des récepteurs à l'histamine de type 2 (anti-H2) peuvent également être prescrits. Ceux-ci agissent au niveau des cellules pariétales de l'estomac pour diminuer sa sécrétion acide."

Comment prévenir le pyrosis ?
Un certains nombre de conseils permettent de prévenir le pyrosis :
éviter les repas trop gras et trop abondants ;
éviter de se coucher immédiatement après la fin d'un repas, en particulier le soir (laisser un délai d'au moins deux heures, si possible) et surélever la tête du lit de 45 ° ;
perdre du poids, supprimer les aliments qui ont été identifiés par chaque individu comme pouvant générer des troubles (vin blanc, café, épices… etc.).

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:32	12:25	15:57	18:38	20:01
CONSTANTINE	04:38	12:29	16:01	18:43	20:05
ALGER	04:53	12:43	16:16	18:57	20:18
OUARGLA	04:50	12:34	16:06	18:46	20:04
CHLEF	04:59	12:50	16:23	19:04	20:25
MOSTAGANEM	05:04	12:55	16:27	19:08	20:30
ORAN	05:08	12:58	16:30	19:11	20:33

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8590 — LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	20°
Oran	26°	21°
Constantine	28°	14°
Ouargla	35°	24°

LES ENQUÊTEURS REMONTENT LA PISTE

La traque des pyromanes

La réponse de l'État aux incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays s'est jouée sur deux fronts. Alors que les équipes de la Protection civile, appuyées par les autres corps mobilisés, combattaient les flammes et secouraient les populations, les services de sécurité et la justice menaient leurs propres investigations pour déterminer l'origine des départs de feu. Des enquêtes qui ont abouti, en un temps record, à l'identification et à l'arrestation de plusieurs personnes soupçonnées d'être impliquées dans ces incendies.



Plusieurs personnes arrêtées.

La rapidité de ces investigations a été mise en avant comme l'un des éléments majeurs de la réponse des institutions face à cette crise. Les recherches engagées n'ont pas reposé uniquement sur les procédures classiques. Les enquêteurs ont notamment exploité les images des caméras de surveillance, les enregistrements vidéo ainsi que les signalements transmis par les citoyens, parallèlement à l'activation de dispositifs de renseignement et d'intervention rapide.

Ces investigations ont permis, selon les éléments communiqués, d'établir le caractère criminel de plusieurs incendies et de procéder à l'arrestation de plusieurs individus. Certains d'entre eux sont présentés comme ayant été manipulés par des organisations et des parties cherchant à déstabiliser l'Algérie. Les personnes arrêtées sont poursuivies notamment pour des actes de sabotage ayant mis en danger la vie, la sécurité et les biens des citoyens, ainsi que pour incendie volontaire dans des domaines forestiers de l'État.

Parmi les éléments recueillis figure une vidéo montrant un individu mettant le feu à un endroit présenté comme le point de départ d'un incendie, avant de lancer des pierres sur les agents de la Protection civile intervenus pour combattre les flammes. Dans cette vidéo, l'individu se présente comme un sympathisant de l'organisation terroriste «MAK».

La fermeté affichée par les pouvoirs publics intervient alors que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait évoqué l'hypothèse d'une origine criminelle de certains feux lors de sa visite, le 29 août, à l'Hôpital des grands brûlés Dr Saïd-Chibane de Zéralda. Le chef de l'Etat avait alors indiqué que des enquêtes étaient en cours.

Le lendemain, lors d'une réunion consacrée aux conséquences des incendies, en présence de hauts responsables militaires et civils, le président de la République avait ordonné la modification du Code pénal afin de réinstaurer la peine de mort, avec exécution, contre les auteurs d'incendies criminels ayant entraîné des décès. «Celui qui pense que la loi ne sera pas appliquée doit savoir que la société et la justice lui demanderont des comptes», avait-il averti.

La mobilisation sécuritaire et judiciaire s'est ainsi poursuivie parallèlement aux opérations de secours et d'extinction. La coordination entre les différents services de l'État a permis de traiter simultanément l'urgence sur le terrain et la recherche des responsables des départs de feu.

Cette mobilisation s'est également accompagnée d'un important élan populaire. Des citoyens se sont joints aux efforts de la Protection civile et de l'Armée nationale populaire pour lutter contre les incendies, tandis qu'un vaste mouvement de solidarité s'est organisé au profit des familles sinistrées.

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a salué cet élan de solidarité venu de l'intérieur du pays comme de la communauté nationale à l'étranger. Il a estimé que les Algériens avaient donné «la plus belle image de l'Algérie solidaire et victorieuse». Dans son éditorial de septembre, la revue El Djeïch a, de son côté, mis en avant la cohésion du peuple algérien face aux épreuves, considérant que l'unité et les liens entre les citoyens constituent un rempart face aux crises et aux tentatives de déstabilisation. La revue a également souligné que la solidité des liens entre le citoyen et les institutions renforçait la capacité de l'État à préserver la stabilité du pays et à défendre son indépendance et sa souveraineté.

Sur le terrain, la situation commence progressivement à revenir à la normale dans les zones touchées. Le Gouvernement suit notamment la remise en service des réseaux vitaux endommagés, notamment l'électricité, le gaz, l'eau, la téléphonie fixe et mobile ainsi que l'internet. La réouverture des routes affectées par les incendies et la réhabilitation des structures publiques endommagées, notamment les établissements scolaires, font également partie des opérations engagées.

Aymen D.

«5+5 DEFENSE»

L'Algérie se prépare à l'exercice «Seaborder-26» en Libye

LE BÂTIMENT de haute mer El Moutassadi s'apprête à prendre part à l'exercice de sécurité maritime «Seaborder-26», prévu du 18 au 25 septembre au large des côtes de Tripoli, en Libye.

Organisé conjointement par les forces navales des pays membres de l'initiative «5+5 Défense», cet exercice s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire multilatérale. En prévision de cette participation, le commandant des Forces navales a présidé, hier, la cérémonie d'inspection du bâtiment El Moutassadi, au quai nord de l'Amirauté, à la base navale d'Alger, relevant de la 1re Région militaire, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Cette inspection intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités de coopération militaire de l'Armée nationale populaire pour l'année 2026.

Elle précède le départ du bâtiment algérien vers la Libye pour participer à l'exercice «Seaborder-26».

Prévu au large de Tripoli, cet exercice réunira les forces navales des pays membres de l'initiative «5+5 Défense».

Il vise notamment à renforcer l'interopérabilité entre les différentes forces participantes dans les domaines liés à la sécurité maritime.

S. N.

ACCOMPAGNÉ D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION

Massad Boulos reçu par Tebboune

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger Massad Boulos, haut conseiller du président américain pour l'Afrique, les affaires arabes et le Moyen-Orient. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

La rencontre s'inscrit dans le cadre des contacts diplomatiques entre l'Algérie et les États-Unis. Elle intervient avec la présence, du côté algérien, d'Ibrahim Merad, ministre d'État chargé de l'Inspection générale des services de l'État et des collectivités locales, d'Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que d'Ammar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des Affaires diplomatiques.

La délégation américaine comprenait, pour sa part, Mark Shapiro, chargé d'affaires auprès de l'ambassade des États-Unis en Algérie, et Sarah Knight, chargée des questions diplomatiques, qui accompagnait le haut conseiller américain.

M. B.

HADJ 2027

Compte bancaire et carte électronique exigés pour le paiement

LES FUTURS pèlerins appelés à accomplir les rites du Hadj au titre de la saison 1448H/2027 sont invités à anticiper les démarches bancaires nécessaires au paiement des frais du pèlerinage. L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, samedi soir, les citoyens concernés à ouvrir un compte bancaire ou postal et à se procurer une carte de paiement électronique s'ils n'en disposent pas encore.

Dans un communiqué, l'ONPO a demandé aux personnes concernées qui ne disposent ni d'un compte courant postal ou bancaire ni d'une carte de paiement électronique de prendre les dispositions nécessaires en prévision de la prochaine étape relative au règlement des frais du Hadj. Cette démarche vise à permettre aux futurs pèlerins de disposer des moyens de paiement requis au moment du lancement de cette opération. L'Office invite ainsi les concernés à ne pas attendre l'ouverture de la phase de paiement pour effectuer ces formalités.

L'appel s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la saison du Hadj 1448H/2027 et concerne les citoyens retenus pour l'accomplissement des rites cette année.

S. N.